

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10  
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg  
PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 mois 3 mots 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Romont, 2  
FRIBOURG  
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :  
Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » | de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » | sur une  
Réclame . . . . . 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### Projet d'armistice et opérations de guerre. Société des nations et conférence du désarmement. Le nouveau tarif douanier britannique. Le sort d'un patriote slovaque.

Le gouvernement japonais a fait savoir, hier mardi, qu'il acceptait en principe l'armistice d'après le plan établi lundi par le Conseil de la Société des nations.

Mais, hier matin, une vigoureuse offensive japonaise a été déclenchée; le commandement nippon paraissait en attendre de grands et décisifs résultats.

D'autre part, le chargé d'affaires chinois à Washington n'a pas encore reçu notification, par son gouvernement, de l'acceptation des termes de l'armistice. Il croit cependant que cette acceptation sera donnée; mais, hier, des mines chinoises ont fait explosion dans le port de Changhaï, à quelque distance du navire-amiral nippon.

Enfin, la 11<sup>me</sup> division japonaise vient de débarquer, près de Woosung (au nord de Changhaï), ce qui porte, dit-on, à 45,000 hommes l'effectif des forces japonaises dans cette région.

Ce n'est pas encore la fin des hostilités. On s'est battu jusqu'ici sans être en guerre; on accepte, aujourd'hui, en principe, un armistice tout en continuant de se battre.

Demain, jeudi, 3 mars, commencera, à Genève, l'assemblée extraordinaire de la Société des nations, qui aura à étudier le conflit sino-japonais.

La séance sera ouverte par M. Paul-Boncour, président en exercice du Conseil, qui prononcera un discours bref, l'exposé des efforts du Conseil étant contenu dans un rapport qui sera immédiatement distribué.

On procédera ensuite à l'élection du président, qui sera très probablement, comme nous l'avons dit, M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, qui est, jusqu'ici, seul candidat. Après l'élection du président, ce sera celle des huit vice-présidents qui formeront le bureau de l'assemblée.

On croit pouvoir passer, dès vendredi, aux exposés que les deux parties — Chine et Japon — présenteront à l'assemblée. Puis, il y aura une discussion générale, qui sera suivie de la constitution d'une seule commission, présidée par M. Hymans lui-même.

A ce propos, il faut faire remarquer qu'on a tenté, ces jours derniers, d'associer aux travaux de cette commission les représentants des nations qui ne font pas partie de la Société des nations. Ces efforts paraissent devoir rester stériles. C'est que, le rapport éventuel de l'assemblée ayant une valeur juridique, il n'a pas paru possible, malgré les ressources de la procédure, d'associer à sa rédaction, même sans droit de vote, des Etats qui ne sont pas liés par les stipulations du pacte de la Société des nations.

Si la préparation technique de l'assemblée a été minutieusement menée, la préparation politique n'a pas été non plus négligée. M. Paul-Boncour a eu de nombreux entretiens avec les représentants chinois et japonais, ainsi qu'avec les chefs de plusieurs délégations.

Malgré les événements survenus à Changhaï, rien ne sera changé à la convocation de cette assemblée extraordinaire, qui, cependant, pourra, selon la situation, décider de s'ajourner.

A Genève, hier mardi, le bureau de la conférence du désarmement, qui est composé du président, M. Henderson, du président d'honneur, M. le conseiller fédéral Motta, et des 14 vice-présidents, a examiné le tableau de coordination du projet de convention de la commission préparatoire et des propositions des délégations.

Ce tableau, œuvre de M. Bénès (Tchéco-Slovaquie), sera soumis à toutes les délégations afin qu'elles puissent présenter les corrections qu'elles jugeront utiles.

D'autre part, MM. Henderson, Motta, Politis (Grèce) et Bénès ont été chargés de préparer un projet d'ordre du jour de la commission générale (qui est composée des

premiers délégués des 57 Etats représentés) et des cinq commissions techniques.

Le tableau qu'a dressé M. Bénès est divisé en quatre colonnes: la première contient les dispositions du projet de convention et les réserves qui figurent dans le rapport final de la commission.

La deuxième colonne est réservée aux propositions des délégations; M. Bénès n'a tenu compte que des suggestions qui ont été formulées avec assez de précision pour pouvoir faire l'objet d'une discussion spéciale.

La troisième colonne contient les questions de principe qui sont soulevées par les dispositions du projet de convention et par les propositions des délégations. Il s'agit des questions qui, ayant une portée politique générale, paraissent devoir être traitées en premier lieu par la commission générale. Une pareille classification est difficile et délicate; aussi appartiendra-t-il à la commission générale elle-même de dégager et de poser sous une forme précise les grandes questions qu'elle aura à discuter.

Enfin, la quatrième colonne contient des observations personnelles de M. Bénès.

Hier mardi, 1<sup>er</sup> mars, est entré en vigueur le nouveau tarif douanier britannique.

Les jours précédents, une grande activité avait régné dans les ports anglais et surtout à Londres, à la perspective de ce grand changement dans le régime douanier de la Grande-Bretagne.

Des instructions spéciales avaient été communiquées par les douanes anglaises aux importateurs et à leurs agents, relativement à la perception du droit de 10 %.

Lundi, jusqu'à 5 h. de l'après-midi, heure de fermeture de la douane, de nombreux navires ont mouillé dans les ports anglais et se sont hâtés de décharger leurs cargaisons, de façon à éviter l'imposition du nouveau tarif.

Conformément à la nouvelle loi douanière, une commission consultative des douanes a été constituée. Elle est présidée par sir George May et elle se compose, en outre, de sir Sidney Chapman et de sir George Allan Powell.

La tâche de cette commission sera de s'occuper des réclamations qui pourraient être faites au sujet des stipulations de la nouvelle loi et de faire des propositions en ce qui concerne les marchandises frappées de droits de 50 % et de 100 % en vertu des lois dites des importations anormales et des lois sur les produits horticoles que M. Runciman et sir John Gilmour ont fait voter par les Chambres de novembre à janvier.

La commission devra, en effet, décider de quel droit de douane ces produits seront passibles à l'expiration des droits draconiens auxquels ils sont temporairement assujettis.

Quant à la liste des produits exemptés du nouveau droit de 10 %, elle ne sera susceptible d'aucune modification par la commission consultative avant six mois à dater de l'entrée en vigueur de la loi douanière.

On annonce que l'ancien chef des Slovaques de Tchéco-Slovaquie, le professeur Touka, condamné il y a trois ans à 15 années de prison pour un prétendu complot contre l'unité de l'Etat tchéco-slovaque, vient d'être transféré dans une prison judiciaire de Prague.

Le professeur Touka est âgé de 52 ans; il a presque perdu la vue en prison.

On espère que le président Masaryk, philosophe humanitaire, songera à gracier ce Slovaque victime de son patriotisme, en se rappelant que, sous la monarchie austro-hongroise, les patriotes tchèques jugés pour un crime pareil au sien trouvaient toujours des intercesseurs qui faisaient plier la rigueur des lois.

## LE PROGRAMME DE M. DE VALERA

Londres, 29 février.

Les résultats des élections irlandaises, qui ont marqué la défaite des partis gouvernementaux et ont donné la majorité aux partis d'opposition, mettront au pouvoir le parti républicain de M. de Valera, qui devra, comme on sait, gouverner avec le groupe travailliste; en effet, les deux groupes ont 75 sièges, contre 70 aux partis gouvernementaux. Les relations anglo-irlandaises entreront donc bientôt dans une voie nouvelle, puisque M. de Valera, s'il manifeste plus de modération depuis qu'il se rapproche du pouvoir, n'en a pas moins certaines idées qu'il voudrait bien réaliser. La première est de modifier le serment de fidélité au roi d'Angleterre, qui se trouve à la base de la constitution irlandaise. On a fait beaucoup de bruit autour de cette question; mais, en comparant la formule du serment actuel à celle que préconisait M. de Valera il y a quelque temps, on s'aperçoit que la différence n'est pas très grande. A la longue formule actuelle, il s'agirait de substituer: « Je jure de reconnaître le roi de Grande-Bretagne comme le chef des Etats associés », étant entendu que cette association est définie par le traité anglo-irlandais. M. de Valera a la conviction que la majorité des membres du Parlement irlandais seraient de son avis sur ce point.

En ce qui concerne les relations commerciales anglo-irlandaises, M. de Valera a l'intention de les développer autant que possible. Il voudrait suivre l'Angleterre dans sa politique fiscale actuelle, en négociant des traités commerciaux qui accorderaient à chaque partie un traitement préférentiel. En outre, bien qu'il ait déclaré que l'Irlande ne faisait pas beaucoup de commerce avec les Dominions, le chef républicain est décidé à participer à la conférence impériale d'Ottawa. Enfin, pour améliorer la situation financière, M. de Valera aurait l'intention de mettre à exécution un vaste programme d'économies.

A propos du désarmement, M. de Valera voudrait que l'armée irlandaise fût réduite au minimum possible, sans, cependant, mettre en danger la sécurité publique. Par contre, il abolirait la loi qui déclare illégales l'armée républicaine et les autres organisations interdites par la loi de sécurité publique (Public Safety Act) de l'année dernière. M. de Valera ne croit pas que l'Irlande retombera dans le désordre; cette mesure, se faisant simultanément avec la modification du serment de fidélité, amènerait l'obéissance de ces organisations à la loi.

D'une façon générale, M. de Valera est optimiste. Il serait désastreux pour l'Irlande que la situation se gâtât, surtout à la veille du Congrès eucharistique international, qui amènera, en juin prochain, des centaines de milliers de personnes en Irlande. Il importe que l'Irlande se montre aux visiteurs dans toute sa splendeur; tous les partis le reconnaissent; tous, ils se sont montrés, au cours de la période électorale, pleins de bienveillance à l'égard de ce Congrès.

On a fait remarquer, d'autre part, que M. de Valera ne pouvait pas adopter une autre attitude en ce qui concerne les relations commerciales anglo-irlandaises. En effet, les 7/10 des exportations de l'Irlande prennent le chemin de l'Angleterre; si l'Irlande adopte une attitude hostile envers l'Angleterre, ou même si elle veut faire usage du droit de sécession contenu implicitement dans le récent statut de Westminster, son commerce subirait des conséquences désastreuses. Vu la crise économique qui sévit actuellement en Irlande, on peut douter qu'aucun parti soit disposé à donner son appui à un gouvernement qui mettrait en péril l'avenir économique du pays.

En ce qui concerne la légalisation des associations républicaines jusqu'ici clandestines, on peut douter que M. de Valera leur donne droit de cité dès son arrivée au pouvoir. Le terrorisme qui a sévi en Irlande et qui se manifeste toujours de façon sporadique — comme, par exemple, par le meurtre du candidat du gouvernement à Leitrim, à la veille des élections — pourrait reprendre.

Une dernière considération poussera M. de Valera à la modération. C'est qu'il caresse toujours l'espoir d'unir l'Ulster à l'Irlande du sud et que ce projet pourrait être difficilement accompli si l'Etat libre manifeste des velléités de séparatisme. Des compromis seraient nécessaires pour pacifier complètement les deux Irlandes; si M. de Valera pense davantage au succès de son programme qu'aux besoins réels du pays, on peut douter qu'il reste longtemps à la tête du gouvernement.

Voici donc le futur chef de l'Irlande placé devant une alternative. On espère que M. de Valera suivra la voie de la modération pour le plus grand bien de son pays et de l'Empire.

D'autre part encore, si M. de Valera suit les avis des extrémistes, s'il s'engage dans une politique de sécession, il causera d'insurmontables difficultés aux milliers d'Irlandais qui se trouvent dans les administrations anglaises

ou qui sont établis en Angleterre. Ceux-ci seraient alors considérés, en effet, comme des étrangers. On peut donc douter que le chef républicain cède aux passions qui l'animaient autrefois.

Ainsi, nous verrons que l'exercice du pouvoir peut assagir les esprits les plus violents.  
T. G.

## Les vingt-cinq ans de Mgr Baudrillart comme recteur de l'Institut catholique de Paris

Un Suisse nous écrit de Paris :

« Fribourg! Jamais je n'oublierai l'accueil chaleureux que nous avons reçu dans cette ville au moment où l'Oratoire avait été dissous. Sa collégiale, son université, que de souvenirs j'ai gardés de ce beau pays! »

C'est par ces paroles que Mgr Baudrillart me recut, dès l'abord. Assis derrière sa table de travail, le visage souriant, il me parla des nombreux voyages qu'il fit successivement à Fribourg et de l'hospitalité aimable qu'il y recut toujours. Il s'intéressa à tous les détails, à toutes les nouvelles qui concernent la vie religieuse du diocèse, demanda des renseignements, cita des noms et ne manqua pas une occasion d'évoquer les belles heures qu'il passa au milieu du clergé et de la population fribourgeoise.

L'université de Fribourg, quelle belle œuvre! me dit-il. L'Institut catholique de Paris a toujours considéré l'université de Fribourg comme une sœur dans le monde. Que d'amitiés sincères, que d'excellentes relations je compte parmi les professeurs de cette université. J'ai connu, pendant mes longs séjours, M. Python, que j'avais même été voir dans sa propriété de Fillistorf. Actuellement, des relations suivies m'unissent à Mgr Besson. Comme vous le voyez, je suis resté fidèle à Fribourg.

Il interrompait soudain le cours de ses souvenirs et me demanda :

- Vous êtes venu pour m'interviewer?
- Oui, Monseigneur.
- Vous désirez une interview sérieuse?
- Oui, Monseigneur, si cela ne vous dérange pas trop!
- Mais pas du tout.

Avec cette bienveillance et cette distinction qui lui sont particulières, Mgr Baudrillart me fit signe de m'asseoir et me dit en riant :

- Alors, allons-y.
- Vous allez bientôt fêter votre jubilé, Monseigneur?

— Oui, dans quelques jours. Le 7 mars, il y aura exactement vingt-cinq ans que je suis recteur de l'Institut catholique. En effet, le 16 février 1907, le Saint-Siège ratifiait les décisions épiscopales prises au château de la Muette et, le 7 mars, le cardinal Amette m'investissait solennellement de mes fonctions de recteur de l'Institut catholique de Paris.

Cette année 1907 était lourde de menaces de toutes sortes : péril doctrinal, péril financier, péril politique, autant d'écueils avec lesquels il fallait compter. Une Chambre de députés nouvellement élue, un ministère radical fort de sa récente victoire, un Sénat nettement anticlérical ne facilitaient pas la tâche. La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'exécutait. Le bâtiment même de l'Institut catholique était confisqué. L'historique et pieuse chapelle des Carmes, l'église de notre université, était menacée de fermeture. C'est dans ces conditions que je fus appelé à succéder à Mgr Péchenard, au plus fort de la tempête.

Résolu à marcher toujours dans la voie romaine, mon premier acte fut de me rendre à Rome exposer avec sincérité la situation telle que je la voyais. Je demandai mes directions au Pontife éternel et bon qui prenait lui-même en Dieu toutes les choses. La réponse de Pie X fut la lettre mémorable où il déclara aux évêques protecteurs que, quelles que fussent leurs angoisses et leurs difficultés présentes, l'université catholique de Paris n'était pas de ces œuvres que l'on pût supprimer ni même diminuer, qu'il fallait au contraire l'accroître.

Fort de ces directions, j'exhortai et surveillai comme c'était mon devoir. J'orientai les conférences publiques vers la réfutation des erreurs en vogue. J'eus la joie de voir les esprits se soumettre et l'équilibre se rétablir peu à peu. On ne cessa de travailler ni d'aller de l'avant.

Le 28 mai 1907, trois nouvelles chaires qui paraissaient répondre aux plus graves exigences de la mission propre à une université catholique furent créées : histoire des religions, origines chrétiennes, histoire politique et religieuse de la Révolution française. La Faculté de droit fut rétablie. En 1909, la Faculté des lettres fut restaurée et de nouvelles chaires enrichirent l'Ecole des sciences. L'Ecole des langues orientales, grâce à la haute valeur de ses maîtres et au nombre de ses enseignements, s'éleva au rang des plus répu-

lées. La confiance renaissait peu à peu quand l'effroyable épreuve de la guerre mondiale survint. Le cardinal Gasparri, fidèle ami de la maison des Carmes, devenu le secrétaire d'Etat de Benoît XV, le Pape lui-même, songèrent à la détresse de l'université. A l'heure où les Allemands approchaient de Paris, j'avais donné l'ordre de tenir, quoi qu'il arrivât. On tint donc, même sous les obus des gothas et des berthas qui, pendant d'interminables mois, frôlèrent plus d'une fois les murs de l'Institut. Je me souviendrai toujours de cette ordination du samedi saint 1918, sous le dôme de l'église des Carmes. C'était au lendemain de la catastrophe de l'église Saint-Gervais qui coûta la vie à 74 femmes et enfants. Cette ordination fut scandée de dix minutes en dix minutes par le fracas et le tonnerre des obus de la Bertha, sans que personne tressaillît, sans que personne chantât plus vite un seul verset.

Après la grande tourmente, l'Institut catholique reprit un nouvel essor. Dans la société d'après-guerre, les questions sociales apparurent à beaucoup comme pratiquement insolubles en dehors des principes et des directions morales de la doctrine catholique. L'enseignement social avait toujours été en honneur à l'Institut. Dès 1907, des maîtres éminents, tels que MM. Boissard et Zirnheld, le professaient. En 1923, cet enseignement recevait une organisation systématique par la création de l'Institut d'études sociales, destiné aux ecclésiastiques, aux hommes d'œuvres, aux avocats. De nombreux cours étaient également consacrés aux problèmes actuels. Ceux de l'abbé Rousselot et de M. Maritain furent particulièrement suivis. Deux ans plus tard, le R. Père Peillaube et ses confrères de la Faculté de philosophie enseignèrent « la doctrine catholique de saint Thomas d'Aquin ». Tel est, en effet, le titre général donné aux conférences pour les hommes fondées en 1925 et qui s'adressent à tout homme cultivé qui désire approfondir la doctrine catholique pour en vivre ou au moins pour la connaître exactement. Une revue, les Cahiers thomistes, publie ces conférences. Puis, répondant aux vœux du Pape, l'Institut catholique fonda une chaire d'histoire des missions et une chaire d'ethnologie. Ainsi furent jetées les bases d'un institut missionnaire dont la nécessité se faisait sentir.

Mais les circonstances m'obligèrent encore à une grave innovation, l'admission des jeunes filles dans les Facultés et les Ecoles où se préparent les grades. Rien ne paraissait plus contraire à la tradition ecclésiastique que ce mélange.

Victime des lois sectaires d'Emile Combes, l'enseignement congréganiste avait été supprimé. Des jeunes filles commençaient à préparer leurs grades pour enseigner dans les collèges et écoles qu'il fallait substituer aux convents. Les abandonnerait-on à l'exclusive formation des Facultés d'Etat? Des candidates se présentaient pour toutes les licences. Pouvaient-elles accéder à l'Institut à ces jeunes filles, les femmes et les mères de demain?

Pendant plusieurs années, il fallut livrer bataille. Les évêques se montrèrent d'abord sceptiques, mais ils laissèrent faire. « Voudriez-vous, leur disais-je, pour éviter un danger somme toute hypothétique et que les jeunes filles de cet âge rencontrent à l'église, dans le monde et dans leur famille, courir le risque infiniment plus grave de laisser les femmes s'éloigner de l'Eglise et perdre la foi comme, dans la génération précédente, il est arrivé de la masse des hommes? Encore plus impressionnables que les jeunes gens, comment défendront-elles leurs croyances en face de tel ou tel enseignement? Et ces femmes enseigneront à leur tour!

Les étudiantes affluèrent. De vingt et une qu'elles étaient en 1909, elles s'élevèrent progressivement à quatre cents en 1928. Maintenant, en comptant les inscrites aux cours réservés, elles sont plus de mille jeunes filles fréquentant l'Institut, les unes tous les jours, les autres deux jours par semaine.

A travers les rideaux de la fenêtre, on voit, dans la cour de l'université, des groupes d'étudiants qui se rendent à leurs cours, des étudiants, leur serviette sous le bras, qui se dirigent vers la sortie, des maçons qui construisent un vaste corps de nouveaux bâtiments, toute une activité qui témoigne d'une œuvre en plein développement, d'une œuvre qui prospère, grâce à l'admirable organisation que sut lui donner son recteur.

Et ces bâtiments sont la propriété de l'Etat, Monseigneur?

— Non; en 1910, un bail fut conclu avec l'Etat, résiliable tous les trois ans. En 1926 seulement, grâce à l'esprit de conciliation du ministère Poincaré, l'Institut put, moyennant un prix raisonnable, se rendre acquéreur des locaux où il vivait depuis un demi-siècle.

Je pris congé de Mgr Baudrillart qui, souriant, me reconduisit à la porte en me parlant encore de Fribourg, de l'ordre des oratoriens, dont R. Père Rousselot, de plusieurs personnalités dont il garde le plus vivant souvenir.

Le 7 mars, à l'occasion de son jubilé, tout le monde catholique, dans une fête solennelle, rendra un hommage ému et reconnaissant à

Mgr Baudrillard, l'animateur de l'Institut catholique de Paris, car ce que, dans sa modestie, Mgr Baudrillard ne dit pas, c'est le travail, l'abnégation, la persévérance que présentent ces vingt-cinq ans de rectorat. C'est dans des conditions infiniment délicates, difficiles, dans une période politique troublée et d'abord nettement anticléricale que Mgr Baudrillard prit la direction de l'Université. Il trouva dans son âme de savant, d'humaniste et de prêtre, entièrement dévoué à sa haute mission, la force de lutter contre tous les obstacles. Si on compare ce que fut l'Institut catholique en 1907 à ce qu'il est aujourd'hui, on peut mesurer tout le chemin parcouru.

Mgr Baudrillard peut contempler avec sérénité l'Université catholique de Paris. Le rayonnement qu'elle exerce sur le monde entier est en grande partie son œuvre.

## A la Chambre française

Les affaires d'Alsace

Paris, 2 mars.

La Chambre a commencé, hier matin, la discussion du budget des services d'Alsace et de Lorraine.

Au cours de la discussion, quelques députés de la région se sont plaints de la charge sans cesse croissante des impôts et de certaines tracasseries dont leurs compatriotes auraient été l'objet, notamment sur des questions de langue.

M. Grumbach (socialiste), a déclaré regretter que treize ans après le retour à la France, il y ait encore en Alsace une législation religieuse et scolaire spéciale. Il faut, a-t-il dit, donner à l'Alsace-Lorraine le régime normal de l'école laïque.

M. Béron (communiste), a condamné le système scolaire français en Alsace, qu'il a comparé à celui que l'Allemagne avait institué.

M. de Lasteyrie, rapporteur, a dit notamment : « L'enseignement du français a fait, il est vrai, en Alsace, de très grands progrès, mais on peut y apprendre l'allemand là où cela est nécessaire. Mais je ne peux laisser dire que la France n'a pas fait preuve du plus grand libéralisme. Vous continuez votre œuvre de disjonction. Je ne vous suis donc pas sur votre terrain. »

M. Brogly (indépendant), a montré que le député communiste de la Moselle protestait contre les tracasseries à l'égard des Alsaciens et Lorrains qui ne parlent pas le français, tracasseries qui se renouvellent souvent.

Dans la séance de l'après-midi, après avoir adopté le budget de l'Alsace-Lorraine, la Chambre a commencé la discussion du budget de la guerre.

### Le budget de la guerre

M. Bouilloux-Lafont, rapporteur, a répondu notamment au discours de M. Chouffet, socialiste, prononcé lors de la discussion des crédits de la défense nationale. M. Chouffet avait évalué les dépenses à plus de 13 milliards pour les neuf mois à partir de 1932, alors que le chiffre rectifié est de 10,331 milliards. Il avait évalué les effectifs de l'armée de terre à 645,000 hommes, alors que ceux-ci sont de 538,000 hommes. Enfin, le total de toutes les forces, y compris la garde républicaine et la garde mobile, est de 616,408 hommes et non de 763,000\* comme l'a prétendu M. Chouffet.

M. Piétri a confirmé les chiffres cités par M. Bouilloux-Lafont. Le chiffre fourni à Genève est de 698,000 réservistes. Il y en avait 786,000 en 1913. Pour 1932, l'effectif final prévu ne dépasse pas 625,000 hommes.

Le rapporteur a exposé ensuite que le nombre des divisions a été ramené de 52 à 24 ; le service militaire a été réduit de trois ans à un an. Les dépenses militaires ont été réduites de 16 %. En outre, la France a évacué la Rhénanie cinq ans avant le terme fixé.

La volonté de paix, a-t-il ajouté, n'est l'apanage d'aucun parti en France et M. Bouilloux-Lafont a lu un article de M. Herriot disant que les spécialistes du désarmement se trompent quand ils comparent les forces selon les statistiques, au lieu de tenir compte du dynamisme de ces forces. Le rapporteur a conclu en affirmant que la France devra avoir les moyens de se défendre tant que la Société des Nations ne se défendra pas.

La séance a été ensuite levée. Elle a été reprise en séance de nuit.

Après diverses interventions, les chapitres 1 à 65 ont été adoptés et la suite du débat a été renvoyée à demain matin, jeudi.

### Conseil des ministres

Paris, 2 mars.

Les ministres se sont réunis hier matin en Conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Paul Doumer, président de la République.

M. André Tardieu, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, a exposé l'état des débats qui se poursuivent à la conférence du désarmement à Genève, dans le cadre du projet de convention de 1930 pour la limitation et la réduction des armements.

Il a également entretenu le Conseil de la situation à Changhaï et des négociations engagées.

Il a enfin mis le Conseil au courant d'un certain nombre de pourparlers commerciaux en cours et il a fait connaître les grandes lignes de l'exposé qu'il fera à la commission de finance de la Chambre.

M. André Tardieu a soumis à la signature du président de la République un décret nommant ambassadeur de France, à Berlin, M. André François-Poncet qui, jusqu'à ce jour, en raison de sa qualité de membre du parlement, n'avait été chargé que d'une mission de six mois.

M. André François-Poncet adressera sa démission de membre de la Chambre des députés.

Sur proposition de M. André Tardieu, M. Paul-Boncour a été nommé délégué de la

France à l'Assemblée extraordinaire de la Société des Nations qui doit s'ouvrir demain à Genève.

MM. Massigli et Basdevant ont été désignés comme délégués suppléants.

M. François Piétri, ministre de la défense nationale, a soumis au Conseil, qui l'a approuvé, un plan de réorganisation de son département.

La première étape de la discussion de ce plan sera limitée pour l'instant à une répartition des services maintenus dans leur forme et leur consistance actuelles entre trois organes supérieurs de coordination : commandement, administration, armements.

En conformité à la décision prise des arrêtés fixeront les attributions des sous-secrétaires d'Etat à la défense nationale.

M. Louis Rollin, ministre du commerce, a fait connaître au Conseil la conclusion d'un nouvel accord commercial avec l'Italie.

### L'EFFERVESCENCE EN FINLANDE

Helsingfors, 2 mars.

Il semble bien que le gouvernement est entièrement maître de la situation. L'ordre de mobilisation qu'a lancé le mouvement fasciste à ses partisans a totalement échoué. On n'a constaté des rassemblements de partisans du parti du mouvement fasciste que dans quelques localités des campagnes et du sud-ouest. Dans les autres régions, tout est normal. La garde civile continue à obéir aux ordres du gouvernement. Jusqu'à présent, on ne signale aucun incident.

Le bruit court que le gouvernement aurait

## LA GUERRE SINO-JAPONAISE

### Les combats au nord de Changhaï

New-York, 1<sup>er</sup> mars.

Le ministère de la marine japonais a publié un communiqué disant que, à la suite d'une attaque, les Chinois se replient en désordre.

Changhaï, 1<sup>er</sup> mars.

Un combat violent s'est déroulé sur le front de Kiang-Ouan pendant toute la journée.

Les Japonais déclarent avoir avancé de 500 mètres mais admettent avoir subi de fortes pertes.

### Le Japon plus raisonnable

Tokio, 1<sup>er</sup> mars.

Le Japon a définitivement accepté les propositions de paix du Conseil de la Société des Nations.

Changhaï, 1<sup>er</sup> mars.

Les principaux journaux chinois expriment des doutes sur la sincérité des désirs de paix formulés par les Japonais, car on estime généralement qu'ils cherchent seulement à obtenir quelques jours de répit pendant lesquels ils amèneront des renforts sur les champs de bataille.

La menace de bombarder le chemin de fer chinois donne un démenti aux désirs de paix attribués à Tokio.

On estime que l'arrivée de la onzième division japonaise porte à 45,000 hommes l'effectif des forces japonaises à Changhaï, et on s'attend que, après le débarquement de la quatorzième division japonaise, le corps expéditionnaire du Japon atteindra le chiffre de 60,000 hommes.

Washington, 1<sup>er</sup> mars.

Les fonctionnaires du département d'Etat se déclarent satisfaits des nouvelles de Genève, annonçant qu'un armistice a été signé à Changhaï et qu'une conférence des puissances devait se réunir.

On considère que le mouvement en faveur de la paix a été inauguré par M. John Simon, au cours des nombreux entretiens qu'il vient d'avoir avec M. Stimson et les représentants des puissances étrangères.

On espère que la cessation des hostilités permettra d'élaborer un plan devant aboutir à la conclusion d'une paix permanente.

On émet cependant l'avis que les déclarations récentes du gouvernement de Nankin, annonçant l'envoi de troupes en Mandchourie pour résister au nouveau gouvernement, font douter que la paix puisse être conclue.

Washington, 2 mars.

Le gouvernement japonais a informé l'ambassade du Japon à Washington qu'il avait accepté en principe l'armistice suggéré à Genève. Le gouvernement japonais a également informé l'ambassade que les négociations concernant l'élaboration du document qui devra être signé, avant que les hostilités soient arrêtées, se poursuivront à Changhaï, entre les représentants des puissances belligérantes.

M. Debuchi, ambassadeur du Japon, a exprimé l'espoir que ces négociations aboutiront.

ordonné l'arrestation des dirigeants du mouvement fasciste.

Helsingfors, 2 mars.

Trois membres conservateurs du cabinet ont donné leur démission.

### L'AGITATION AUX INDES

Mirat, 1<sup>er</sup> mars.

Devidaz Gandhi, le fils du mahatma, a été condamné à six mois de prison.

Chittagong (Bengale), 1<sup>er</sup> mars.

Le tribunal spécial a condamné à la déportation à vie douze individus accusés d'avoir attaqué, dans la nuit du 18 au 19 avril 1930, un dépôt d'armes de la ville. Sept personnes avaient été tuées au cours de l'attentat.

### LE MANIFESTE D'ALPHONSE XIII

Paris, 2 mars.

Certains journaux ont annoncé que le gouvernement français avait ordonné une enquête au sujet du manifeste d'Alphonse XIII. Dans les milieux autorisés, on déclare tout ignorer de cette affaire.

### EN FAVEUR DES ÉTRANGERS

L'université de Pérouse organise de nouveau en faveur des étrangers, du 30 juin au 30 septembre, des cours de langue, de littérature italienne, d'histoire politique et d'histoire de l'art. M. Arcari, professeur à l'université de Fribourg, y fera des leçons sur les métropoles de l'humanisme.

### Sur le plan « quinquennal »

Un ingénieur allemand, M. Adolf Knobloch, revenu récemment de Russie après un séjour de trois ans, a fait part de ses impressions à un correspondant du *Siedonia*, journal qui paraît à Riga en langue russe.

M. Adolf Knobloch, engagé par le gouvernement soviétique comme ingénieur principal pour la construction des ponts de chemins de fer et installé, de juillet 1929 à juillet 1931, à Nijni-Novgorod, a parcouru les régions de la Kama, de l'Oka, le territoire de Moscou et il a pu observer de très près l'exécution du plan quinquennal.

D'après lui, ce plan est purement théorique. Il ne tient aucun compte de la nécessité d'acheter des matières premières et des machines, d'avoir une véritable armée de spécialistes et de fournir aux ouvriers et aux techniciens des vivres en quantité suffisante. Pour suppléer à tout ce qui manque, on cherche à « fabriquer » de l'enthousiasme, comme on fabrique dans les pays « capitalistes » des charnues ou des moteurs. Il va sans dire que cet enthousiasme, quotidiennement réchauffé par la presse soviétique, est tout à fait factice, mais, fût-il sincère, il n'en serait pas moins impuissant à assurer la réalisation du plan quinquennal.

La monnaie russe, le « tchernovetz », est une pure fiction ; même dans le pays, il n'a presque plus de pouvoir d'achat. Le personnel étranger qui, théoriquement, est assez largement rémunéré, touche en réalité fort peu depuis que les salaires ne sont plus payés en devises que dans la proportion de 30 % (au lieu de 50 %). Si cette proportion et abaissée, cette année, comme il en est question, à 10 %, cette mesure équivaudra à l'annulation de tous les contrats avec les ingénieurs étrangers réduits à la famine. Elle a déjà provoqué le départ, dans le courant de l'année dernière, de trois cents spécialistes, et ce mouvement s'accroît sans doute au printemps.

En outre, l'Union soviétique ne trouve plus de crédits à long terme au dehors. Déjà beaucoup de maisons allemandes refusent d'exécuter les commandes soviétiques et cette attitude, entraînant le chômage de nombreuses fabriques, a la plus fâcheuse répercussion sur l'exécution du plan.

M. Adolf Knobloch se déclare profondément convaincu que toutes ces gigantesques entreprises ne font qu'augmenter le chaos économique. La population, même sur les bords de la Volga, riches en poissons, en gibier et en blé, ne mangeant pas à sa faim, est affaiblie par les privations.

### Troubles révolutionnaires au Portugal

Lisbonne, 2 mars.

On mande de Porto que les ouvriers de la compagnie des tramways se sont réunis hier matin mardi afin de délibérer sur l'arrestation de quelques-uns de leurs camarades ordonnée par les autorités par suite de la grève générale qui devait avoir lieu hier, et qui a complètement échoué. La grève a été votée.

Dès que les autorités ont eu connaissance de cette résolution, elles ont immédiatement envoyé la police et des soldats de la garde républicaine pour occuper les stations de la compagnie.

Le gouverneur a publié une note disant notamment qu'une partie du personnel ne s'est pas présenté au travail hier matin. Avec l'autre partie et le personnel militaire qui va être mobilisé, le gouverneur civil espérait pouvoir assurer le service normal.

Le gouverneur civil a invité les grévistes à se présenter au travail jusqu'à 1 heure de l'après-midi, sous peine d'être congédiés.

### Les Gallois hostiles à l'Angleterre

Londres, 2 mars.

Un incident s'est produit, hier mardi, à Caernarvon Castle (Pays de Galles), à l'occasion de la célébration d'une fête. Des membres du parti nationaliste gallois ont remplacé le drapeau anglais qui flotte sur le château de la localité par l'étendard du dragon gallois. Le drapeau britannique ayant été hissé à nouveau, des étudiants s'en emparèrent et le déchirèrent.

### NOUVELLES DIVERSES

Les négociations entre la ville libre de Dantzig et la Pologne concernant le contingentement des exportations ont échoué.

— Le maréchal Pilsoudski a quitté Varsovie, hier mardi, pour se rendre en Roumanie, où il fera un séjour prolongé afin de se reposer.

— Lord Londonderry, secrétaire d'Etat anglais pour l'Air, partira aujourd'hui mercredi, pour Genève, où il reprendra ses travaux au sein de la délégation britannique à la conférence du désarmement.

— M. Zulueta, ministre espagnol des affaires étrangères, est parti hier soir, mardi, de Madrid pour Genève.

— M. José-Luis Tejada, ancien vice-président de la République de Bolivie, a été chargé de constituer un cabinet de conciliation.

— Le gouvernement d'Argentine amnistiera par décret les officiers de l'armée et de la marine qui avaient été destitués par le gouvernement du général Uriburu.

### Pour la langue française

« Être sur l'âge... venir sur l'âge » sont des expressions incorrectes de la Suisse romande : « Il était déjà sur l'âge quand il est parti pour l'Amérique... Quand on vient sur l'âge, on doit marcher avec une canne. » Il faut dire : « Il était déjà âgé quand il est parti pour l'Amérique... Quand on devient âgé, il faut marcher avec une canne. »

### Sept semaines à la Sorbonne

Comme chaque année, un cours d'études théoriques et pratiques de français est organisé à Paris à la Sorbonne, pendant les vacances d'été, en deux périodes :

Première période (programme complet avec voyage) 3 juillet-24 août ;

Deuxième période (programme abrégé, sans voyage) 1<sup>er</sup> août-28 août.

Dans chaque période, le programme comprend les exercices ci-après :

Six ou quatre semaines, tous les matins, cours de langue et littérature françaises, savoir, chaque jour : une heure de phonétique ; une heure de grammaire, lecture, orthographe, conversation ; une heure d'explications de textes et de révisions de la littérature française moderne ;

Deux semaines, après midi, conférences universitaires : 36 conférences sur des sujets d'actualité : littérature, politique, vie économique, par des personnalités universitaires ;

Quatre ou deux semaines, après midi, promenades-conférences, visite méthodique de Paris et de la région parisienne ;

Une semaine (mais seulement dans la première période) à la fin des cours : voyage circulaire sous une direction universitaire à travers la France de l'Ouest, châteaux de la Loire, Bretagne, Normandie.

L'administration des cours se charge, sur la demande des auditeurs, de leur installation à Paris dans une famille ou une pension. Pour toute information et pour l'inscription, s'adresser à M. Henri Goy, directeur des cours de vacances, Sorbonne, Paris (5<sup>me</sup>).

### NÉCROLOGIE

#### Le patriarche syrien schismatique

On nous écrit de Jérusalem :

Mgr Elias Chakir, patriarche syrien orthodoxe ou jacobite, vient de mourir au cours d'une visite à ses fidèles au Malabar, dans les Indes. Il était âgé de 64 ans et occupait son poste depuis 1917. On attendait son arrivée à Jérusalem pour les prochaines fêtes de Pâques.

L'Église jacobite est née d'un schisme plutôt que d'une hérésie, au milieu du V<sup>me</sup> siècle.

A partir du XVI<sup>me</sup> siècle, l'histoire de cette secte monophysite se résume à peu près tout entière dans les démarches qui aboutirent à la constitution d'une communauté catholique et dans les persécutions que les jacobites firent subir aux partisans de l'union avec Rome.

Le patriarchat syrien orthodoxe a sa résidence à Mardin, en Turquie. Il voit se rétrécir de plus en plus le cercle autrefois si étendu de son influence.

En 1913-1914, les laïques ont obtenu la création d'une Assemblée nationale qui doit participer au gouvernement de l'Église, comme cela se pratique dans presque toutes les Églises séparées.

On estime actuellement à 80,000 le nombre des jacobites. Ils habitent la Syrie, la Mésopotamie, le Kourdistan et les Indes. A Jérusalem, ils ont un évêque avec 2000 fidèles.

Dans l'ensemble, les jacobites sont pauvres et souvent très ignorants, bien qu'ils possèdent quelques écoles. Ils montrent un profond attachement à leur religion, pratiquent le jeûne très rigoureusement et se convertissent en plus grand nombre si on pouvait développer les missions qui existent parmi eux.

Dr Isk.

#### L'ancienne impératrice de Chine

L'ex-impératrice Ching Yi, veuve de l'empereur Tching Che, vient de mourir à Pékin, à l'âge de 76 ans. Elle sera inhumée suivant les rites, aux côtés de son impérial époux, aux célèbres tombeaux des Tching (tombeaux de l'Est). L'impératrice Ching Yi vécut dans la Ville interdite jusqu'en octobre 1924, époque à laquelle Feng You Hsiang chassa du palais toute la famille impériale.

Elle s'était alors retirée dans son palais de Chouan Pan Hutung, où elle est morte.

Elle était mère de Pou-Yi, qui vient d'être proclamé chef du nouvel Etat de Mandchourie.

## Echos de partout

#### LES VACHES DE M. LAVAL

L'ex-premier-ministre français aime la campagne et, par-dessus tout, il aime ses vaches. C'est qu'il possède, en Normandie, une terre où paissent de magnifiques vaches et M. Laval, parmi ses nombreuses préoccupations, ne les oublie pas. On pouvait voir, en effet, sur sa table de travail, au ministère des affaires étrangères, un répertoire qu'il montrait volontiers, où sont inscrits les noms de toutes ses vaches, avec les renseignements qui concernent chacune d'elles et, pour quelques-unes, leurs photographies.

Ce répertoire est maintenant devant lui au ministère du travail.

M. Laval est ainsi dans la tradition des hommes d'Etat. Son prédécesseur aux affaires étrangères, M. Briand, s'intéressait à ses chevaux et nul n'ignore que M. Poincaré, à Sampigny, ne dédaigne pas d'aller inspecter ses poules et ses lapins.

Pareillement, M. Lloyd George surveille de beaux petits cochons roses, dont l'élevage l'intéresse presque autant, peut-être même davantage, que les destinées du parti libéral anglais.

#### MOT DE LA FIN

Un ébéniste parisien apporte à un journal une annonce ainsi conçue : *Vente de sièges au rabais.*

— Ah mais, non ! lui dit le préposé aux annonces... Songez ! en temps d'élections ! Ça nous ferait soupçonner !



Des soldats japonais arrêtent et emmènent un Chinois

# Confédération

## Deux œuvres utiles

L'œuvre des « Dentelles de Gruyère » et l'œuvre nationale pour la montagne ouvrent aujourd'hui mercredi, à Genève, un comptoir commun pour la vente des produits de l'art populaire suisse.

Précédant cette ouverture, les organisateurs de ce comptoir avaient prévu, pour hier après midi, mardi, à l'hôtel Touring et Balance, une petite réunion, à laquelle ont assisté, notamment, M. le conseiller fédéral Musy, M. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat de Genève, M. Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, et M. Glasson, du comité des « Dentelles de Gruyère », qui, tous quatre, ont pris la parole.

Des messages de sympathie avaient été envoyés par le président de la Confédération et par M. Savoy, conseiller d'Etat, à Fribourg. Après la réception, eut lieu la visite du magasin de vente, sis à la place Longemalle.

Rappelons, à ce propos, que c'est en 1908 que fut créée, par M. et Mme Balland, propriétaires du château de Gruyères, l'œuvre des « Dentelles de Gruyère ». Cette œuvre avait pour but d'aider les familles de la campagne, en leur procurant du travail, de façon à éviter l'abandon de la terre et l'exode vers les villes.

Les débuts furent modestes, mais les progrès rapides. L'art si délicat de la belle dentelle ne tarda pas à intéresser de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes de la contrée. La société se développa, non sans peines et sans luttes. Aujourd'hui comme au début, plus encore qu'au début, il faut un effort constant pour maintenir cette œuvre, créer de nouveaux modèles et, surtout, pouvoir vendre pendant la bonne saison les travaux exécutés durant les longs jours d'hiver à la montagne. Cependant, malgré les difficultés, spécialement celles des temps actuels, la société garde pleine confiance, parce qu'elle sait que son œuvre est utile et parce qu'elle rencontre chaque jour beaucoup de bienveillants encouragements.

Pareillement, l'œuvre nationale pour la montagne, qui a été créée en 1930 par l'Union suisse des paysans, a pour but de venir en aide aux populations montagnardes et, ainsi, de lutter contre l'exode menaçant des habitants, en leur donnant la possibilité de réaliser un gain accessoire qui, avec le produit du sol, leur permettra de subsister.

L'œuvre nationale pour la montagne poursuit une double activité :

1. Elle organise, à l'intention de la population montagnarde, des cours qui portent sur les branches les plus diverses de l'industrie domestique ; elle est secondée dans cet effort par des artistes et des techniciens. L'œuvre nationale pour la montagne a même créé à Brougg (Argovie), pour le tissage à la main, un atelier permanent d'apprentissage et d'essais.

2. A côté de ce genre d'activité, l'œuvre nationale pour la montagne rassemble les objets les plus divers confectionnés dans la région alpestre tout entière et les dirige vers les villes, où ils seront vendus dans des magasins spéciaux. Elle veille rigoureusement à ce que ne soient fabriqués que des articles irréprochables au point de vue de la qualité et de la valeur artistique.

Par ailleurs, cette œuvre se propose de cultiver, parmi les habitants des régions montagnardes, le goût du beau. Pour ces populations, l'industrie paysanne domestique constitue un appoint d'ordre moral ; elle joue, dans ce domaine, un rôle au moins aussi important que celui qu'elle tient dans le domaine économique.

La production ainsi réunie est d'une grande variété : produits du tissage à la main ; tapis, nappages, coussins ; broderies blanches et de couleur, travaux au crochet ; verreries peintes ; tressage de la paille ; sculptures sur bois ; poterie rustique ; travaux sur cuivre ; channes d'étain ; jouets.

De la sorte, l'œuvre nationale pour la montagne offre, au Suisse comme à l'étranger, la possibilité d'acquérir quantité d'objets utiles et intéressants et qui, tous, portent l'empreinte du caractère propre à chaque canton, à chaque région.

## Les Chemins de fer fédéraux à Vienne

Hier mardi, à Vienne, a eu lieu l'ouverture du bureau des renseignements des Chemins de fer fédéraux suisses. Le gouvernement autrichien était représenté par son chancelier, M. Buresch, et par M. Heini, ministre du commerce. La ville de Vienne avait délégué son bourgmestre, M. Seitz. On notait, en outre, la présence de nombreuses autres personnalités officielles.

Au cours du déjeuner qui suivit la cérémonie d'ouverture, M. Paschoud, directeur général des Chemins de fer fédéraux, souligna que la création en ces temps difficiles de ce bureau de tourisme était une preuve de l'importance du tourisme.

On entendit ensuite, enregistrée sur un disque, une conversation téléphonique transmise de Berne, dans laquelle M. Pilet, conseiller fédéral, salua les autorités présentes et souligna les bonnes relations traditionnelles qui existent entre la Suisse et l'Autriche. Les barrières économiques qui se multiplient furent comparées, par M. Pilet, à une prison dans laquelle sont maintenus les peuples. Pareil état ne peut qu'aboutir finalement à la décadence de l'Europe.

M. Heini, ministre du commerce, dont la réponse fut également transmise à Berne, déclara que le rétablissement complet de la liberté de voyager d'un pays à l'autre devra constituer la base fondamentale du mouvement économique futur.

Après une allocution de bienvenue du mi-

nistre de Suisse, M. Jeger, le président de la Chambre suisse du commerce, M. Adolphe Frei, directeur général, donna un aperçu du développement de l'agence suisse de tourisme en Autriche, depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

## SANTÉ PUBLIQUE



M. LE DOCTEUR FAUCONNET adjoint au directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, qui représentera la Suisse au congrès sanitaire international de Lyon.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### A l'évêché de Coire

Le 23 février, le chapitre cathédral de Coire s'est réuni pour désigner les trois candidats entre lesquels le Pape choisira l'évêque coadjuteur de Coire pour remplacer Mgr Gisler. Mgr Schmid de Grüneck, gravement souffrant, a reçu le chapitre avant qu'il entrât en séance.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Une espionne remise en liberté

Une espionne nommée Rabert (?), d'origine suisse (?), condamnée en France à la détention perpétuelle durant la guerre, avait été envoyée à la prison de Montpellier pour y purger sa peine. Comme elle était atteinte de troubles mentaux, elle a dû être transférée, il y a dix-huit mois, à l'asile d'aliénés.

La femme Rabert vient d'être graciée et sera remise aux autorités de son pays pour y être internée.

#### Les bandits de Paris

Les autorités françaises ont réussi à identifier deux des malfaiteurs qui attaquèrent à main armée une banque parisienne, la semaine dernière. Il s'agit de deux Yougoslaves. La piste des deux Suisses, suivie à Lyon, doit, semble-t-il, être abandonnée.

#### Un communiste faussaire

A Mors (Westphalie), l'ex-chef et député communiste de la ville, nommé Walter Brinkhaus, a été arrêté hier mardi, pour avoir mis en circulation de la fausse monnaie. La police, qui le soupçonnait depuis une quinzaine de jours, a saisi chez lui de fausses pièces.

### SUISSE

#### Asphyxié

A Lausanne, hier mardi, M. Aimé Fayolle-Deville, âgé de soixante-deux ans, tailleur, a été trouvé mort dans son appartement, asphyxié par les gaz toxiques utilisés pour la désinfection d'un appartement voisin.

#### Tempête de neige en Italie

On signale d'abondantes chutes de neige en Toscane où, en certains endroits, elle n'avait pas fait son apparition depuis plusieurs années. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu une couche de neige aussi épaisse. A Sienna, le thermomètre est descendu à 7 degrés au-dessous de zéro. Il a neigé aussi à Naples comme à Rome. Le spectacle était si étrange que, malgré le froid sévère, les Napolitains ont rempli les rues de leur ville toute blanche. Le mauvais temps va s'aggraver encore en Italie.

## TRIBUNAUX

### La responsabilité de l'automobiliste

Un automobiliste de Zurich, qui avait arrêté sa voiture le long d'un trottoir de la Bahnhofstrasse, voulut en sortir du côté de la rue. Comme il ouvrait la porte de ce côté, un cycliste survint, se heurta contre la porte ouverte et tomba devant un camion qui le suivait et qui lui écrasa la jambe. Le Tribunal fédéral, confirmant l'arrêt du tribunal cantonal, a condamné l'automobiliste à 10,000 fr. de dommages-intérêts.

### Condamnation à mort

La Cour d'assises de Darmstadt a condamné à mort un nommé Frédéric Baumgarten, ouvrier, âgé de 26 ans, pour avoir assassiné, le 12 novembre 1930, sa femme, une Polonoise, avec la complicité de sa sœur, la femme de l'ouvrier Henri Brand. Le crime a été dénoncé par la femme Brand, qui s'est ôtée la vie, mais, avant de mourir, a renseigné la justice.

### L'épilogue d'une escroquerie

Deux nègres, qui se faisaient passer pour les envoyés du négus d'Abyssinie et qui avaient émis de faux chèques, ont été jugés hier mardi, par le tribunal d'Anvers. L'un d'eux a été condamné à 3 ans de prison. Son complice, qu'on n'a pas pu arrêter, a été condamné à la même peine, par défaut.

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## LA GUERRE D'EXTRÊME-ORIENT

### Attaque générale japonaise

Changhai, 2 mars. (Reuter.) — Après une violente préparation d'artillerie qui a duré toute la nuit sur les positions de la région de Kiang-Ouan, les forces japonaises ont attaqué, ce matin, mercredi, sur toute l'étendue du front.

Les Japonais déclarent que les troupes chinoises ont abandonné, la nuit dernière, les positions qu'elles occupaient sur le front de Kiang-Ouan. L'offensive japonaise, reprise ce matin, à l'aube, ne rencontrait aucune résistance et les Nippons avancent sur Tazan. Ils ajoutent que les Chinois étaient entièrement démoralisés par le bombardement intense qui a eu lieu au cours de ces derniers jours.

Changhai, 2 mars. (Reuter.) — On annonce, à 11 h. 30, que les Japonais sont entrés à Tazan, ce matin, mercredi.

Changhai, 2 mars. (Reuter.) — A 10 h. 50, ce matin, mercredi, la 19<sup>ème</sup> armée chinoise sa replie vers Chenjo et les éléments chinois qui gardaient Nansao à la limite sud de Changhai contre une attaque éventuelle des Japonais se retirent également.

La récente menace formulée par les Japonais de bombarder le chemin de fer dans la région de Changhai, si les Chinois envoient des renforts, a été suivie d'effet. A 7 h. 30, des avions de bombardement, escortés par deux appareils de chasse, ont lancé des torpilles aériennes sur la voie ferrée de Changhai à Nankin, près de Kou-Chan, à 48 km. de Changhai. Un avion japonais a essayé de bombarder ce matin, mercredi, les positions chinoises près de Liuko, à 40 kilomètres de Changhai.

### Retraite de la division chinoise

Changhai, 2 mars. La 88<sup>ème</sup> division de Tchchang Kai Chek, qui tenait le village de Miao-Tching-Tchan dans le secteur Woosung-Changhai, a abandonné ses positions, ce matin, mercredi, à 2 h., et s'est repliée à 10 kilomètres de la 19<sup>ème</sup> armée cantonnaise. Les troupes chinoises en garnison à Schan-Tao au sud de la concession internationale passent également en partie sur la ligne Changhai-Hang-Tchéou.

### Les conditions du Japon

Tokio, 2 mars. (Reuter.) — Commentant, hier, la déclaration faite à Genève, par sir John Simon, suivant laquelle le Japon aurait accepté de retirer simultanément les troupes, le porte-parole du ministère des affaires étrangères japonais a déclaré que, bien que le gouvernement de Tokio eût accepté en principe le retrait éventuel des troupes du front de Changhai, il n'a pas accepté le retrait simultané. Le fonctionnaire japonais a ajouté qu'il était impossible de retirer les forces japonaises tant que la Chine n'aurait pas traduit par des actes sa promesse de retirer ses troupes de la zone neutre, à 20 kilomètres.

### L'accord commercial franco-italien

Rome, 2 mars. Le gouvernement n'a pas annoncé officiellement la conclusion d'un accord commercial franco-italien que les journaux affirment conclu, mais l'accord en question n'a pas un caractère définitif. Il ne s'agirait que d'un *modus vivendi* permettant de surmonter les moments difficiles de l'heure présente.

### Commission italienne de la défense nationale

Rome, 2 mars. La commission suprême de la défense nationale a tenu lundi, sous la présidence de M. Mussolini, sa dernière séance de la dixième année du régime fasciste. M. Mussolini, en approuvant les travaux effectués pendant l'année, a prononcé des paroles élogieuses à l'adresse de M. Dallolio, président du comité de la population civile.

### Une mesure de M. Mussolini

Rome, 2 mars. Après avoir été reçu par M. Mussolini, le ministre italien des communications a ordonné la construction immédiate de 25 maisons devant abriter mille logements destinés aux cheminots et aux employés des postes et télégraphes.

### M. Mussolini auteur dramatique

Paris, 2 mars. On mande de Rome au Temps : Nul n'ignore que le chef du gouvernement a publié à diverses reprises des nouvelles, des romans et même fait jouer l'an dernier un drame napoléonien : le *Champ de Mai*.

On annonce, maintenant, de diverses sources, que l'auteur de la pièce de théâtre *Villafranca*, qui a été représentée avec succès ces derniers temps dans diverses villes italiennes, n'est autre également que le Duce. L'un des directeurs de la Scala, M. Forzano, bien connu, lui-même, comme auteur dramatique et librettiste, a cependant collaboré avec le Duce pour la rédaction de cette nouvelle pièce, comme il l'avait déjà fait pour le *Champ de Mai*, mais l'œuvre sera signée, cette fois, du nom de Mussolini, comme principal auteur. *Villafranca* est un drame historique dont les principaux personnages sont Napoléon III, l'impératrice Eugénie, Cavour, Victor-Emmanuel, Garibaldi, la fille de Victor-Emmanuel III. Comme ces noms l'indiquent, la pièce roule autour des événements qui conduisirent, au lendemain de Solferino, à l'armistice et à la paix de Villafranca, ont les stipulations soulevèrent les plus vives colères des patriotes italiens et leur parurent même une trahison anéantissant l'espoir national en l'émancipation et l'unité finale de la péninsule.

## L'exercice financier britannique

Londres, 2 mars. (Havas.) — A la fin des onze premiers mois de l'année fiscale en cours, le déficit budgétaire s'élève à 46,418,242 contre 64,943,206 livres sterling pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les recettes douanières atteignent le chiffre de 122,483,000, soit une augmentation de 13,725,000 livres sur le résultat de la période correspondante de l'exercice 1930-1931.

Selon le *Morning Post*, il semble désormais certain que l'exercice en cours se soldera par un excédent de recettes d'environ 10 millions de livres.

## Les troubles de Finlande

Helsingfors, 2 mars. (Havas.) — La situation actuelle reste sans changement. Le gouvernement attend que les rebelles participant au mouvement fasciste soient dispersés, tandis que ceux-ci semblent déterminés à étendre leur activité jusqu'à ce que le gouvernement se démette en faveur d'un autre qui jouirait de la confiance du parti d'extrême-droite.

D'autre part, le groupe conservateur du Parlement demande la démission en bloc du cabinet.

## La cause de la bienheureuse Bernadette Soubirous

Rome, 2 mars. La Congrégation des Rites s'est réunie, hier mardi, dans la salle des Congrégations, pour discuter et voter sur les matières suivantes : Validité du procès instruit par les diocèses de Tarbes et de Lourdes sur le miracle de la bienheureuse Bernadette Soubirous, des Sœurs de la Charité de Nevers. Ce miracle, opéré après la béatification, est proposé en vue de sa canonisation.

Validité des procès proposés pour la béatification et canonisation de la vénérable Catherine Labouré, de l'Institut des Filles de la Charité, morte en 1876 ; la cause fut instruite par la Curie de Paris ;

Validité des procès proposés pour la béatification et canonisation de la servante de Dieu Marie Coudere, co-fondatrice de la Société de Notre-Seigneur du Cénacle, morte en 1883 ;

Culte à rendre à la servante de Dieu Marie-Maria Rafols, fondatrice des Sœurs de la Charité de Sainte-Anne. Le procès ordinaire se déroulera devant la Curie de Saragosse.

La Congrégation s'est également occupée de quelques autres cas de béatification.

## Le fils de l'aviateur Lindbergh enlevé

New-York, 2 mars. (Havas.) — Des inconnus ont enlevé le fils du colonel Charles Lindbergh.

New-York, 2 mars. (Havas.) — Suivant un message radio-diffusé par la police, c'est entre 7 h. 30 et 7 h. 50, hier soir mardi, que le fils de Lindbergh a été enlevé. Il était en ce moment chez ses parents, près de Hopwell, dans le New-Jersey.

## Drame de la contrebande

Domo d'Ossola, 2 mars. A Corcignasso, des gardes-frontière italiens ont surpris une troupe de contrebandiers, venant de Suisse. Ces individus prirent la fuite à la vue des douaniers, qui firent feu. Un des contrebandiers fut atteint par une balle et sérieusement blessé. Il a dû être transporté à l'hôpital. C'est un nommé Edoardo Maledona, de Masera (Val d'Ossola). Ses compagnons, de Masera également, n'ont pu être rejoints.

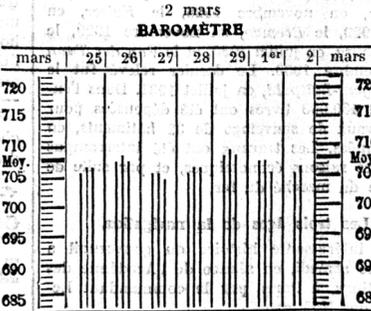
## Quatre pêcheurs algériens noyés

Oran, 2 mars. (Havas.) — Hier mardi après midi, une barque de pêche a chaviré dans la baie ; 4 pêcheurs ont péri.

## CHANGES A VUE

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 42
Londres (1 livre sterling)	17 90	18 10
Allemagne (100 marcs gr)	122 25	122 35
Italie (100 lires)	26 65	26 95
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 15	15 35
New-York (1 dollar)	5 14	5 18
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 70	72 20
Madrid (100 pesetas)	39 25	40 25
Amsterdam (100 florins)	207 40	208 40
Budapest (100 pengö)	—	—

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



	25	26	27	28	29	1 <sup>er</sup>	2
7 h. m.	4	-1	0	0	2	2	7 h. m.
11 h. m.	3	-1	0	0	2	2	11 h. m.
7 h. soir	0	0	-1	-2	-3	-1	7 h. soir

## SUISSE

### La Suisse et le désarmement

Nyon, 2 mars. La commission du Conseil national, chargée de s'occuper du rapport que doit présenter le Conseil fédéral à la Société des nations, a siégé à Nyon. Elle a discuté les problèmes qui occupent actuellement la Société des nations et s'est prononcée sur la question de la conférence de désarmement et la suspension des armements. Elle s'est occupée également du commerce privé des armes du conflit sino-japonais et des difficultés. Le rapport a été approuvé. Quelques modifications, présentées par le conseiller national M. Schmid et M. Rochaix, relativement au commerce privé des armes, à l'industrie des armes, ainsi qu'au désarmement moral, seront examinées par la commission en une séance spéciale, qui aura lieu à l'occasion de la session des Chambres fédérales.

### Chômeurs mécontents

Le Locle, 2 mars. L'assemblée des membres de la Fédération ouvrière, métallurgiste et horlogère, comptant plus de mille personnes, vient de voter une résolution par laquelle elle constate que les indemnités de chômage sont si faibles que l'existence des chômeurs et de leurs familles est impossible. Cette assemblée proteste avec énergie contre la décision du Conseil fédéral et compte que celui-ci modifiera son attitude, après avoir entendu la délégation des pouvoirs publics neuchâtelois. Si ce n'était pas le cas, il serait matériellement impossible aux chômeurs de subsister et de payer leur loyer.

Courtclary, 2 mars. L'association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Courtclary a protesté à Berne contre la règle des secours de crise adoptée par le Conseil fédéral.

### La crise

Altstätten (Saint-Gall), 2 mars. La compagnie des tramways du Rheintal a congédié tout son personnel, une soixantaine de personnes, pour le 30 avril.

### Lucerne, 2 mars.

Au Grand Conseil, les libéraux ont présenté une motion relative à la fermeture des filatures de Kriens.

Le chef du département de l'économie politique a fait savoir que la fermeture des filatures durera probablement sept à huit mois. 170 ouvriers et 627 ouvrières perdent leur gagne-pain. Le gouvernement examinera ce qu'il peut faire en faveur de ces malheureux. Des démarches ont été entreprises pour obtenir une aide de la Confédération.

Le chef du département des travaux publics a renseigné le Conseil sur les travaux prévus, se montant à 5 1/2 millions de francs. 600 ouvriers vont pouvoir être occupés provisoirement pendant trois ou quatre mois.

### Bell

Bâle, 2 mars. L'assemblée générale des actionnaires de la grande charcuterie Bell, à Bâle, a réparti le bénéfice net de 774,237 fr. comme suit : dividende de 8 % ; 265,363,60 fr. à la caisse de retraite, 125,174 fr. à nouveau.

### Une loi scolaire lucernoise

Lucerne, 2 mars. Le Grand Conseil s'est occupé de la nouvelle loi sur l'enseignement.

La nouvelle loi occasionnera une augmentation de dépenses de 210,000 francs. Le Grand Conseil a décidé d'entrer en matière, mais il a ajourné la discussion du projet.

## LES NOUVEAUX ÉCUS

Les collectionneurs recherchent avidement parmi les nouvelles pièces de 5 francs au millésime de 1931 celles dont la frappe n'a pas été opérée exactement.

Sur la plupart d'entre elles, l'ordre de succession de la légende *Dominus providebit* et des étoiles qui figurent sur la tranche a été interverti.

Sur un petit nombre de pièces, le coin à frapper s'étant relâché et déplacé, les effigies de l'avers et du revers ne se trouvent pas dans le même axe.

Ces pièces sont toutes bonnes ; cependant, à cause de ces défauts, les caisses publiques ont reçu l'ordre de les retirer de la circulation.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

Jean D'Yvelise. — *Mémotte*. — Un volume in-16, sous élégante couverture. Prix : 2 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Ce roman, la première œuvre de Jean D'Yvelise, est l'histoire infiniment touchante et pure de la délicate Aimée Blondet. Son père est parti au loin pour refaire sa situation en la confiant à un oncle... Il n'est jamais revenu ! Quel est le mystère de cette disparition ? Avec son amie Jeanne de Robert et le frère de celle-ci, Maurice, elle entreprend courageusement de l'enquêter... Et c'est le récit de cette recherche émuante finalement couronnée de succès que nous fait l'ouvrage de Jean D'Yvelise.

Ah ! le beau livre, où se mêlent dans une pâte ravissante l'émotion et l'énergie, où l'idylle entre Mémotte et Maurice se développe avec une délicatesse, une pureté exquises !

**BÂLE** Ecole de commerce **Widemann**  
Langue allemande et cours supérieurs de commerce. — Entrée : mi-avril. 1340-3 G

## L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ALLEMANDE



Le président Hindenburg en promenade avec ses petits-enfants. Le président du Reich est âgé de 84 ans.

de la mer Rouge à l'Inde, ou dans l'océan Indien.

Mais la plupart se bornaient au cabotage. Ce ne fut qu'au treizième siècle de notre ère qu'apparut le gouvernail d'étambot (l'étambot est la pièce de bois ou de fer qui forme la limite arrière de la carène) et cet événement marque un tournant décisif dans l'histoire navale. Grâce au gouvernail d'étambot, les caravelles de Colomb et de Vasco de Gama allaient conquérir les océans.

En somme, M. Lefebvre des Noëttes voit trois périodes dans l'histoire de la navigation : la première, qui dura cinq millénaires, est celle de la rame gouvernail et de la rame motrice ; la deuxième, qui s'étend du treizième au dix-neuvième siècle, est celle du gouvernail d'étambot, commandant le navire à voiles ; la troisième est la période actuelle des navires à moteurs mécaniques.

### L'assurance-abonnement

Les assurances sous toutes leurs formes jouissent actuellement d'une grande faveur. Cette faveur, elles la méritent et en Suisse tout particulièrement. Les assurances se font de plus en plus variées pour s'adapter à tous les besoins : assurances des choses telles les assurances-incendie, assurances contre la grêle, assurances contre le vol ; assurances-personnes, telles que l'assurance sur la vie, l'assurance-maladie, l'assurance contre les accidents, l'assurance-chômage et l'assurance-vieillesse qui ont tant fait parler d'elles au cours de récentes campagnes. L'assurance est devenue l'une des formes modernes de l'épargne. Rien de plus justifié. Non seulement les sociétés d'assurances modernes et les sociétés suisses en particulier méritent, par une gestion scrupuleuse et prudente des fonds dont elles disposent, la confiance du public, mais l'obligation pour le preneur d'assurance de verser régulièrement ses primes, s'il ne veut être déchu de la plupart de ses droits, incite à l'épargne des personnes qui n'en auraient généralement cure.

L'assurance pénètre dans tous les milieux, se met à la disposition de toutes les bourses, se glisse par toutes les portes. Souvent, elle survient comme la compagne d'une autre institution et ne grève que d'une manière insignifiante et secondaire un budget qui ne lui consacre aucun poste spécial.

Telle est l'assurance-abonnement dont nous parlons, dans un très beau livre, un jeune docteur en droit de notre Université, M. Francis Meyer.

Qui de nous n'a pas été sollicité de s'abonner à un journal ou à une revue avec la perspective, moyennant une légère augmentation du prix de l'abonnement, d'être assuré contre les risques d'un accident ou d'une invalidité ?

Cette proposition est devenue si fréquente qu'elle en paraît toute naturelle. Et cependant, il s'y combine des éléments si divers, on y rencontre des contrats si différents les uns des autres que l'assurance-abonnement devait être examinée d'une manière attentive et dans sa conclusion et dans ses effets. C'est à l'université de Fribourg qu'était réservée la primauté de cette étude et son auteur nous présente un ouvrage de valeur.

M. Meyer ne se perd point dans des considérations plus ou moins vagues sur l'institution en général. Il va droit au but et met ses lecteurs en présence des parties en cause : un éditeur de périodiques, qui joue le rôle de preneur d'assurance ; une compagnie auprès de laquelle il assure ses abonnés ; l'abonné lui-même qui revêt la situation d'assuré et, éventuellement, encore un bénéficiaire. Les théories les plus diverses ont été échafaudées pour expliquer le phénomène de cette assurance qui, conclue par un éditeur avec une société, déploie ses effets sur la tête des tiers.

L'assurance-abonnement voit certaines notions communes à toute assurance et notamment celle de l'« agent », celle de la « valeur de rachat », prendre des significations particulières et dont nous sommes heureux de saisir la portée, grâce aux lumineux développements de M. Meyer.

L'étude se termine sur l'analyse minutieuse des obligations qui résultent pour les parties de la conclusion de l'assurance et des effets que celle-ci est appelée à déployer.

Le livre de M. Meyer, qui n'est pas un livre de vulgarisation, mais un ouvrage scientifique, a sa place marquée chez tous ceux qui se préoccupent de l'institution des assurances au point de vue juridique, économique ou social. Il rendra de précieux services aux éditeurs soucieux de donner de ce chef à leur revue un nouvel attrait, aux compagnies qui s'occupent de cette branche d'assurance, aux juristes et aux sociologues qui, à un titre ou à un autre, auront à se familiariser avec l'un ou l'autre côté du problème parfois ardu à résoudre qu'ils trouveront exposé dans un langage clair et sous une forme attrayante, dans un livre qui fait honneur, non seulement à son auteur, mais à l'université qui s'est plu à le compléter parmi ses étudiants les plus distingués. P. A.

Francis Meyer, Dr en droit, *L'assurance-abonnement selon le système des primes en droit suisse*, E. de Boccard, éditeur, Paris, 1931.

### CHAUVIN

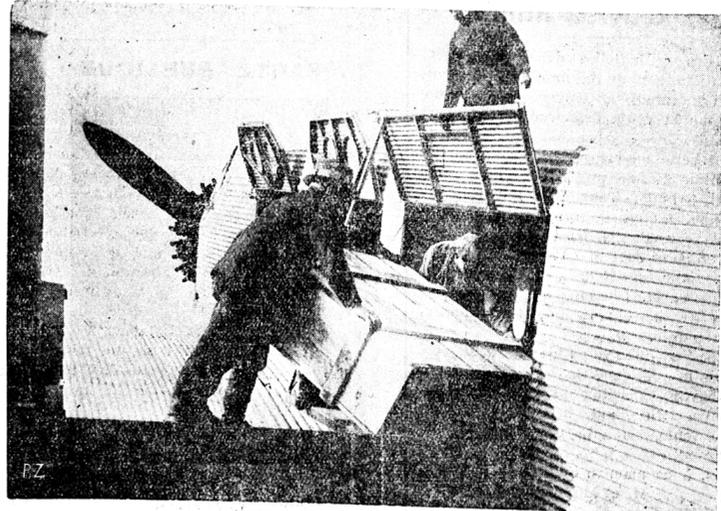
#### La Passion méditée au pied du Saint Sacrement

3 vol. : 6 fr. 60.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
FRIBOURG

120, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

## L'AVIATION DE TRANSPORT



L'avion commercial qui est capable de transporter les colis les plus encombrants — un Junker — vient d'être mis en service sur les lignes canadiennes.

### Nouvelles financières

#### Banque nationale suisse

Le bilan de la Banque nationale suisse du 29 février indique qu'un changement s'est produit dans les réserves-or. La valeur totale de l'or est restée à peu près au même niveau, mais on a échangé pour 58 millions d'or étranger contre de l'or suisse.

Les devises-or ont diminué de 11,6 millions, arrivant à 97,6 millions. Le recul relativement important des devises-or provient de l'écoulement de billets de banque étrangers. Le portefeuille intérieur a diminué de 2 millions, arrivant à 24,1 millions.

Bien qu'on soit à la fin du mois, la diminution du portefeuille intérieur et des correspondants suisses a été de plus du double de l'augmentation des prêts sur titres. Il est rare qu'une fin de mois ait eu une si faible influence sur la circulation fiduciaire. La seule opération importante qui se soit produite est celle-ci : l'émission de 63 millions de billets, somme relativement minime pour une fin de mois ; elle a été compensée par les diminutions du compte des engagements à vue.

La circulation fiduciaire a ainsi été portée à 1,505 millions, alors que les engagements à vue ont diminué de 74 millions, arrivant à 1,170 millions.

À la fin du mois, la couverture d'or et de devise d'or des engagements à vue et des billets en circulation s'élevait à 96,99 %.

#### Banque cantonale vaudoise

Le compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise accuse pour l'exercice un solde actif de 3,906,533 fr., dont 3,500,000 fr. sont attribués aux capital-actions (50 millions) sous la forme d'un dividende de 7 %, soit de 35 fr. brut par action, 100,000 francs à la réserve statutaire, 140,000 fr. de tantièmes, 50,000 fr. à la caisse de retraite du personnel, 20,000 fr. à diverses œuvres de bienfaisance et 96,533 fr. à compte nouveau.

L'Etat de Vaud recevra 2,129,022 fr.

La Banque cantonale remet à la collectivité, soit à l'Etat, soit aux communes où elle a des succursales, 2,212,129 francs.

#### Un prêt français à la Tchéco-Slovaquie

La commission des finances de la Chambre française a adopté un projet de loi autorisant le Trésor à avancer 600 millions à la Tchéco-Slovaquie.

#### Une banque fermée en Italie

À Udine (Vénétie), la Banca di Padernone, après une activité de vingt-sept ans, a décidé de suspendre ses affaires et de procéder à sa liquidation. Cet établissement de crédit sera absorbé par la Banque du Frioul, qui garantit le remboursement total de tous les dépôts.

### Publications nouvelles

René Cardaliaguet. *Les Trois contre Moscou*. — Un volume in-16 Jésus, de 212 pages, 10 fr. ; franco 11 francs. (Editions Spes, 17, rue Safflot, Paris, V<sup>me</sup>).

Une fois de plus, et par des moyens qui ne manquent pas de vraisemblance, nous sommes transportés dans le monde pittoresque et hardi des anticipations. Les Soviets ont conquis tout l'ancien continent. À la pointe de sa presqu'île un savant breton a découvert une mine de radium. Il l'exploite en secret. Il invente le téléviseur, le gaz invisibilisateur, l'avion magnétique. Il forme une troupe à toute épreuve. Il se choisit deux lieutenants, jeunes et dignes de lui. Il engage la lutte contre le bolchévisme. Toujours invisibles, les Trois incendient les flottes bolchéviques, détruisent les forces aériennes des Soviets, pénètrent dans Moscou. Espionnés, pris, trahis, ils se sauvent néanmoins et, par un triomphe sans précédent, ils sauvent le monde.

L'auteur, dont les ouvrages précédents avaient révélé les dons de conteur, mène l'action tambour battant. Les péripéties se déroulent angoissantes et rapides comme les épisodes d'un film. Toute la jeunesse lira avec passion ce livre écrit pour lui plaire autant que pour l'élever. Elle goûtera la puissance et la subtilité des inventions, le courage indomptable des Trois et de leurs hommes, l'imprévu des aventures, le mystère partout répandu. Elle aimera les héros et se sentira grandir à leur exemple.

### La vie économique

#### La situation économique de la Suisse

Le Département fédéral de l'économie publique vient d'instituer une commission pour l'observation de la situation économique. Les tâches incombant à cette commission seront les suivantes : discussion des méthodes pour l'observation économique et exposition de celles-ci dans les discussions périodiques sur la situation ; rédaction de rapports.

Le Département de l'économie publique a tenu à assurer à la commission la collaboration d'experts se trouvant en relation étroite avec les associations économiques. Il croit pouvoir attendre de cette commission des initiatives concernant la politique économique.

Les institutions suivantes seront représentées dans la commission : la division du commerce du Département de l'économie publique ; le service de statistiques sociales de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail ; l'Office fédéral de la statistique ; la statistique commerciale ; les Chemins de fer fédéraux ; la Banque nationale ; trois spécialistes pris dans les cercles ouvriers, patronaux et agricoles.

#### Une œuvre pratique de propagande

Les agriculteurs qui, l'automne dernier, ont eu par moments de la peine à placer leurs fruits seront heureux d'apprendre qu'on fait, dans les villes, de louables efforts pour faire regagner à nos fruits suisses la faveur d'un consommateur rendu difficile et exigeant par l'usage des primeurs, comme c'est le cas pour l'habitant de nos villes. Ainsi, à Zurich, toute une série de commerces de comestibles de premier rang ont exposé dans leurs devantures de beaux fruits suisses fort bien présentés.

En une époque où notre pays commence à être submergé de toutes les sortes imaginables de fruits du Midi, une action de ce genre est méritoire, et on voudrait voir les commerçants suivre, dans toute la Suisse, l'exemple donné à Zurich.

Il est réjouissant de constater que l'intensive propagande déployée en faveur des fruits du pays a déjà produit des résultats de ce genre.

Les organisations de consommateurs ont agi dans le même sens et l'agriculteur peut leur être reconnaissant de l'appui qu'elles lui ont prêté. Ainsi, le *Lebensmittelverein* zuricois a organisé une exposition sous la devise : « Fruits du pays en hiver », qui a remporté un succès réjouissant.

## Cadum le savon de la famille

Les mamans qui ont essayé le savon Cadum en ont toujours été satisfaites. Et elles l'ont adopté pour elles comme pour leurs enfants. Essayez-le, et vous verrez qu'il n'irrite jamais la peau. Sa mousse est onctueuse et abondante. Son parfum est exquis et léger.

Economique à l'achat, Cadum est également économique à l'usage. Un très long séchage le débarrasse de toute trace d'humidité. C'est ce qui le rend dur et durable.

Un savon très dur, utilisé jusqu'à la dernière parcelle.

fr. 0.65

Agent général : F. UHLMANN-EYRAUD S.A. GENEVE

## Savon Cadum

### Littérature et histoire suisses, d'Alexandre Vinet

M. Henri Perrochon, docteur de l'université de Fribourg, et qui lui a déjà fait honneur par plusieurs travaux excellents sur l'histoire de la littérature vaudoise, vient de publier, sous les auspices de la Société Vinet, un nouveau volume de cette grande et savante édition d'Alexandre Vinet, où M. Paul Sirven avait, précédemment, présenté avec tant de soin et de goût les *Etudes sur la littérature française au XIX<sup>me</sup> siècle*. Nous n'en ferons qu'un éloge : le volume de M. Perrochon n'est pas indigne de succéder à ses élèves ; mais nous croyons que la nature et la classe des travaux auxquels il s'est consacré désigneraient pour un emploi plus complet encore et plus large de ses qualités le jeune éditeur qui a si bien mérité du pays de Vinet.

Le pays de Vinet ! Comme il vit, comme il se lève tout bruisant de ses travaux champêtres et de ses discussions citadines, dans ces pages, où le couple aimable des Olivier, les « glanures » naïves de Ponchat, et l'inoubliable doyen Bridel défilent tour à tour ! Que tout cela est charmant, dans sa grâce surannée et sa bonhomie d'autrefois, avec ses échos de « chansons lointaines », — selon le titre de Juste Olivier —, ses passions politiques qui se sont éteintes, cette gravité morale qui date des beaux jours du *Semur* ! Ce Vinet suit mieux que personne le conseil qu'il nous donne dans un des passages de ce livre : il ne se lasse pas de monter au Belvédère, pour voir se dérouler tout un paysage de montagnes et d'eau, mais de montagnes lointaines et comme adoucies par la distance, d'eau riante et lumineuse sous le vol des mouettes du Léman : « Une ville, un paysage, dit-il, ont des côtés par où ils sont plus individuels, plus vivement reconnaissables ou plus poétiques et plus saisissants... » L'œuvre de Vinet est un de ces belvédères, où il faut aller pour connaître tout un paysage intellectuel et moral.

Au delà de cet horizon, ce livre s'étend sur une grande part de la Suisse : il conte les incidents de la politique de Bâle, dit la douceur intime du *Presbytère* de Tœpffer, nous jette dans le vaste panorama historique de Jean de Müller. A travers les visages suisses qu'il nous montre, d'autres visages, d'autres peuples nous apparaissent : une vie comme celle de Stapfer, qu'il nous décrit, relie les événements de Suisse à ceux de France. Ainsi s'élargit le monde de Vinet, ce monde discret et recueilli où se plut cette âme digne de Port-Royal, cet esprit nuancé cher à Sainte-Beuve.

Et peut-être trouvons-nous plus de richesses et d'éclat à la prose de Vinet, lorsque, en d'autres livres, il nous parle, à la suite de ce Sainte-Beuve qu'il accueillit à Lausanne, de ce Port-Royal qu'il connaît si bien. Peut-être, quand il nous entretient de Pascal, se mesure-t-il à une âme qui ressemble mieux à la sienne, et qui, par delà les frontières, est de sa race. Peut-être encore dans ses études sur le XVIII<sup>me</sup> siècle aimons-nous avec prédilection la tendresse ironique avec laquelle il analyse Vauvenargues, les traits pénétrants dont il fixe le caractère de Saint-Simon. Mais, ici, dans un style de demi-teinte qui s'accorde à son génie scrupuleux et tendre, il parle des choses et des gens de chez lui, il nous touche par une harmonie plus subtile avec son sujet. En une page souriante, il définit l'inspiration simple et familière dont certains poètes de son terroir ont animé des vers heureux, paisibles, qu'un Burns, peut-être, ou un Silvio Pellico, aurait aimés ; et il semble nous dire, là, le vrai secret de sa propre critique : elle est traversée du même souffle que les fables de Porchat, les poèmes d'Olivier, les bluettes de Petit Senn, — un souffle qui vient de ses montagnes et qui a traversé son lac.

Recueil d'articles et d'essais divers publiés d'après les éditions originales et les manuscrits par Henri Perrochon, 1 volume, Payot, 1932.

### PETITE GAZETTE

#### Encore un fabricant d'or

Un chimiste allemand du nom de Gladitz s'est établi aux environs de Londres pour extraire l'or de la lave qu'on lui expédie de l'île de l'Ascension.

Le *Daily Express* apprend que M. Gladitz, pour poursuivre ses expériences et commencer à produire de l'or en très grande quantité, a encore besoin d'au moins 50,000 livres sterling. Il se fait fort de prouver qu'il peut extraire entre une once et demie à quatre onces d'or par tonne de lave à beaucoup moins de frais que les mines d'or du Transvaal.

Le chimiste insiste pour que ceux qui l'ont déjà aidé financièrement lui fournissent encore des fonds en échange d'actions qui participeront aux bénéfices de la compagnie intitulée : « New Process Cy ». Cette aide lui permettrait de continuer seul, non plus ses expériences, mais l'exploitation de son procédé.

M. Gladitz pourrait céder son secret à vingt compagnies différentes et aller vivre désormais dans une certaine opulence jusqu'à la fin de ses jours.

« Mais, dit-il, il y aurait alors une telle production d'or que le métal précieux serait vite déprécié. Les pires passions humaines seraient déchainées ; on verrait un afflux d'or tel qu'on n'en a jamais connu dans l'histoire, et tout mon travail deviendrait une malédiction pour l'humanité. »

#### Timbres-poste « archéologiques »

Le gouvernement grec a décidé d'émettre prochainement une série de timbres-poste, dit « archéologiques », qui ne seront vendus que dans les musées et dans les lieux archéologiques de Grèce.

Les vignettes de ces timbres représenteront des statues et des monuments antiques.

#### La quatrième pyramide de Gizeh

On mande du Caire que le gouvernement égyptien a publié un communiqué relatif à la quatrième pyramide découverte, il y a quelques jours, ainsi que nous l'avons relaté, dans les environs de Gizeh.

Lorsque les fouilles dévoilèrent les pans de la pyramide, déclarent les autorités, on crut, tout d'abord, qu'il s'agissait du tombeau inachevé de Shereskat, qui était l'objet de recherches.

Mais cette opinion fut immédiatement infirmée par la découverte du tombeau en question à quelques centaines de mètres plus loin.

On continue à dégager complètement la pyramide. Les inscriptions qu'il a été déjà possible de déchiffrer ont démontré aux experts que le monument a été construit sous la cinquième dynastie des pharaons. Cette pyramide est probablement le tombeau de la reine Kentkawes.

#### Le renflouement

##### de la flotte allemande de Scapa-Flow

On a décidé d'interrompre les travaux de renflouement de la douzaine de bâtiments allemands qui restent coulés dans la rade de Scapa (archipel des Hébrides, au nord-ouest de l'Ecosse). Un premier destroyer avait été ramené à la surface le 1<sup>er</sup> août 1924 ; 24 furent relevés jusqu'au 30 avril 1926. Parmi les grands bâtiments, le *Moltke* fut relevé en juin 1927, le *Seydlitz*, en novembre 1928, le *Kaiser*, en mars 1929, le *Bremen*, en novembre 1929, le *Hindenburg*, en juillet 1930, et le *Von der Tann* en décembre 1930. Le dernier relevé fut le *Prinzregent-Luitpold*, en juillet 1931. Dans l'ensemble, 450,000 livres ont été dépensés pour les travaux de sauvetage de 32 bâtiments, en sept années. Les travaux ont été interrompus pour des raisons économiques, et par suite de la crise du marché du fer.

#### Les trois âges de la navigation

Une intéressante histoire du gouvernail a été faite samedi, en séance de l'Académie des inscriptions, à Paris, par le commandant Lefebvre des Noëttes.

Le gouvernail ? L'antiquité l'ignora. Elle ne connaissait que la rame à gouverner, et ses marins ne naviguaient guère que le long des côtes.

Pourtant, comme le firent remarquer MM. Hoileaux, Pelliot et Vendryès, quelques-uns d'entre eux purent cingler en haute mer, par exemple en Méditerranée, de Rhodes à Alexandrie, ou

# FRIBOURG

## La population fribourgeoise

Le compte rendu de la Direction de la Justice pour l'année 1930 contient des indications intéressantes sur le mouvement de la population fribourgeoise pendant les années 1921 à 1930.

La statistique des mariages et des naissances indique un mouvement de baisse continu de 1921 à 1926, puis de hausse et de baisse alternatives de 1927 à 1930.

En 1921 et 1922, en a enregistré plus de 1000 mariages : 1036 la première et 1026 la seconde année. Dès 1928, le chiffre tombe à 894, puis il descend jusqu'à 749 en 1928 ; il monte à 862 en 1929 et redescend à 836 en 1930.

Moyenne annuelle de 1921 à 1925 : 940 ; de 1926 à 1930 : 805.

Le déclin est sensible. Le nombre des naissances va diminuant sans arrêt, pour ainsi dire.

En voici le tableau :

1921	4080	1926	3765
1922	4031	1927	3640
1923	4001	1928	3496
1924	3893	1929	3368
1925	3664	1930	3400

Moyenne de 1921 à 1925 : 3934 ; de 1926 à 1930 : 3534.

Les bas chiffres de 1929 et 1930 sont d'une cloquence terrible.

En détaillant les naissances par districts, on constate que tous les districts, sauf la Singine, accusent une baisse de 1928 à 1929 et que c'est dans la Sarine, la Gruyère, le Lac et la Glâne que la natalité a le plus diminué ; mais elle s'est relevée ensuite dans ces districts et a baissé, par contre, dans la Singine et la Broye en 1930.

Voici, en effet, la proportion des naissances par 1000 habitants :

	1928	1929	1930
Sarine	28.28	26.48	28.01
Singine	27.33	28	25.56
Gruyère	19.54	17.07	20
Lac	19.88	17.50	19.31
Glâne	26.55	23.29	23.69
Broye	21.36	21.06	20.47
Veveyse	25.04	24.22	24.94

La moyenne cantonale était de 24.11 ‰ en 1929 ; elle n'est plus que de 22.76 ‰.

On sait à quelles causes morales et économiques il faut attribuer ce déclin, qui a toujours été le signe de la décadence des sociétés.

Le nombre des décès est en recul, dans notre canton comme partout, en partie sous l'effet du progrès de l'hygiène, mais en partie aussi en conséquence de la diminution des naissances.

De 2245 décès en 1921, nous sommes descendus à 1823 en 1930.

La proportion par 1000 habitants a baissé de 15.69 à 12.74.

La comparaison entre les districts pourrait induire à des conclusions trompeuses. En voyant, par exemple, que, dans celui de la Sarine, la proportion des décès n'a baissé que de 0,20 ‰ de 1928 à 1931, tandis qu'elle a baissé de 2,48 ‰ dans la Singine et de 3,48 ‰ dans le Lac, on pourrait en inférer que l'hygiène est moins bonne dans le premier district que dans les deux autres. En réalité, la mortalité est plus forte dans le district de la Sarine à cause des hôpitaux et cliniques de la capitale.

La Gruyère seule présente un accroissement continu de décès : 336 en 1928, 351 en 1929, 377 en 1930 ; 12,23 ‰ en 1928 ; 12,53 ‰ en 1929 ; 14,78 ‰ en 1930.

Il y a encore beaucoup à faire au point de vue de la santé publique dans nos régions alpêtres.

On constate avec regret que la mortalité infantile ne diminue pas sensiblement ; si elle n'a même tendance à augmenter de nouveau. Sur 100 décès, il y en a eu 12,5 d'enfants de moins de 1 an et 4,2 d'enfants de 1 à 4 ans en 1929 ; en 1930, il y en a eu 13,1 ‰ de la première catégorie et 4,1 ‰ de la seconde.

C'est le cancer et la tuberculose qui fournissent la plus forte part des décès : 10,6 ‰

pour le cancer et 9,10 ‰ pour la tuberculose, en 1930.

Voici l'excédent annuel des naissances sur les décès depuis 1921 :

1921	1736	1926	2031
1922	1951	1927	1535
1923	2102	1928	1543
1924	1933	1929	1418
1925	1674	1930	1476

De 1921 à 1930, la population a donc augmenté, par le fait de l'excédent des naissances, de 17,399 âmes. Or, on sait que le recensement fédéral de 1930 a révélé une augmentation réelle de la population fribourgeoise de 175 habitants. Il résulte de là que 17,224 personnes ont quitté le canton de 1921 à 1930.

De 1911 à 1920, il y avait eu 14,663 naissances de plus que de décès. Cet accroissement s'était retrouvé intact dans le recensement de 1920, qui avait accusé une augmentation de population, en dix ans, de 15,104 habitants. Ainsi, il y avait même eu un surcroît dû à l'immigration.

C'était l'heureux temps où Fribourg était en plein essor. Les dix années suivantes, de 1921 à 1930, avec leur chiffre désoleant de 18,000 émigrés, portent bien la marque des temps funestes d'après-guerre.

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

pour le cancer et 9,10 ‰ pour la tuberculose, en 1930.

Voici l'excédent annuel des naissances sur les décès depuis 1921 :

1921	1736	1926	2031
1922	1951	1927	1535
1923	2102	1928	1543
1924	1933	1929	1418
1925	1674	1930	1476

De 1921 à 1930, la population a donc augmenté, par le fait de l'excédent des naissances, de 17,399 âmes. Or, on sait que le recensement fédéral de 1930 a révélé une augmentation réelle de la population fribourgeoise de 175 habitants. Il résulte de là que 17,224 personnes ont quitté le canton de 1921 à 1930.

De 1911 à 1920, il y avait eu 14,663 naissances de plus que de décès. Cet accroissement s'était retrouvé intact dans le recensement de 1920, qui avait accusé une augmentation de population, en dix ans, de 15,104 habitants. Ainsi, il y avait même eu un surcroît dû à l'immigration.

C'était l'heureux temps où Fribourg était en plein essor. Les dix années suivantes, de 1921 à 1930, avec leur chiffre désoleant de 18,000 émigrés, portent bien la marque des temps funestes d'après-guerre.

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

Le Conseil autorise les communes de Meyriez et de Montagny-la-Ville à vendre des immeubles ; celle de Fétigny, à percevoir des impôts et celle de Lovens à contracter un emprunt.

Il prescrit les opérations relatives à la taxation du bétail bovin et des chevaux, et au recensement des chèvres, des moutons et des ruchers. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

## Adoration nocturne à Notre-Dame

En raison du sermon de carême pour les fidèles de langue allemande il n'y aura pas d'Heure Sainte à Notre-Dame demain soir, jeudi ; mais le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles dès la fin du sermon, soit vers 9 h. jusqu'après la messe de 6 h. vendredi matin. Vendredi, après la messe de 6 h., bénédiction du Saint Sacrement.

Jeudi soir dès 5 h., et après le chapelet de 8 h., confessions.

## Remerciements

On nous écrit : La caisse d'assurance-chômage de la Corporation de l'industrie du bâtiment exprime sa vive reconnaissance à la généreuse personne anonyme qui lui a fait parvenir la somme de 330 fr. par son administrateur, M. E. Kistler. Ce don est fort bien venu au moment où l'intensité du froid prolonge la période de chômage de façon inaccoutumée.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Décès

9 février. — Jenny Martha, employée de bureau, d'Alterswil, née en 1903, avenue de Beauregard, 28.

Ranzoni Eva, fille d'Ami, de Berzouba (Tessin), née en 1924, domiciliée à Portbalan.

12 février. — Piller Joséphine, née Vonlanthen, veuve de Jean, de Zumholz, née en 1866, La Fraternelle, 11.

Uldry Marie, religieuse, d'Attalens, née en 1863, Asile des vieillards.

15 février. — Srago Louis, de La Tour-de-Trême, né en 1915, rue du Père Girard, 265.

16 février. — Carter Henry, étudiant en théologie, de nationalité britannique, né en 1905, Convict Albertinum.

17 février. — Oberson Cyprien, époux de Marie, née Pittet, agriculteur, de La Neirigue, né en 1872, domicilié à Blessens.

Wæber Louise, de Barberêche, née en 1856, domiciliée à Chésopelloz.

19 février. — Aebly Germain, fils de Germain, de Dirlaret, né en 1932, Palatinat, 363.

Francey Emma, de Montagny-les-Monts, née en 1915, domiciliée à Cousset.

Suter Edouard, de Schottwil (Soleure), né en 1931, domicilié à Aumont.

20 février. — Lindheimer Philippe, époux de Clara, née Bauer, voyageur de commerce, de Francfort-sur-le-Main, né en 1853, domicilié à Francfort.

Aebly Adeline, née Burry, épouse de Germain, de Dirlaret, née en 1892, Palatinat, 363.

## RADIO

### Jeudi 3 mars

#### Radio-Suisse romande

12 h. 45 à 14 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Montreux), concert par l'orchestre du Kursaal. 17 h. 45 (de Lausanne), audition d'élèves de l'Institut de Ribeaupierre. 18 h. 30 (de Lausanne), causerie cinématographique, par M. Claude Schubiger, rédacteur. 18 h. 45 (de Genève), pour la jeunesse. 19 h. 1 (de Genève), musique enregistrée. 19 h. 30 (de Genève), cours d'anglais. 19 h. 50 (de Genève), Les travaux de la conférence du désarmement. 20 h. 25 (de Genève), concert par Mme Marie Panthès, pianiste : œuvres de Chopin. 21 h. (de Lausanne), concert vocal et instrumental, par « Motet et Madrigal », ensemble vocal a cappella, sous la direction de M. Opienski, avec le concours de Mme Magda Lavanchy, violoniste, et de M. Alexandre Dénécaz, organiste.

#### Radio-Suisse allemande

12 h. 40, 16 h., 20 h., concerts. 20 h. 20 (de Berne), chants par les Berner Singbuben. 20 h. 40, comédie en dialecte.

#### Stations étrangères

Munich, 21 h. 5, musique de chambre. Budapest, 22 h. 30, Quatuor à cordes. Milan, Turin, 21 h., retransmission théâtrale.

## A la caserne de Fribourg

Aujourd'hui, mercredi, à 3 heures de l'après-midi, commencera, à la caserne de Fribourg, une école de recrues téléphonistes. Elle comprendra 245 recrues, 40 sous-officiers et 15 officiers, sous le commandement de M. le colonel Perrin, assisté de M. le lieutenant-colonel Müller. Les instructeurs seront MM. les premiers-lieutenants Brémont et Frick ; M. le premier-lieutenant Paul Wolf fonctionnera comme chef de compagnie.

## Pour un bon métier

L'Office cantonal des apprentissages ouvrira très prochainement les cours pour apprentis maçons. Quelques jeunes gens ayant les aptitudes requises pourraient encore être acceptés. Cette profession exige d'être en possession d'une bonne santé, d'avoir du goût, un coup d'œil rapide, le sens des formes et des lois de l'équilibre. La durée d'apprentissage est de trois ans, avec une rétribution dès le début. Les candidats peuvent encore s'inscrire d'ici au 5 mars, à la chancellerie de l'Etat, n° 19.

## Calendrier

### Jeudi 3 mars

#### Sainte CUNÉGONDE, impératrice

Sainte Cunégonde avait pour époux saint Henri, empereur d'Allemagne. Elle employait ses richesses à soulager les malheureux et, après la mort de son époux, elle se retira dans un monastère.

## SOMMAIRES DES REVUES

Le Correspondant ; 25 février. Lettres au chancelier Pasquier, publiées par le comte Laurent de Sercey ; Prosper Mérimée. — Le pacte de non-agression polono-soviétique : Rochefort. — Profil de George Washington : Bernard Fay. — L'île des sept sommets. Roman. I. : Alice Marin. — Au Mexique. L'anticléricalisme en action : Paul Dudo. — La question ruthène. I. : Roger Labonne. — Le concordat entre l'Eglise évangélique et l'Etat prussien : Pierre Delattre. — Le général Pau : Marquis de Lillers. — Les idées et les faits sociaux : Max Turmann. — Les expositions d'art : André Duboscq. — Le cinéma : Jean Morienval. — Chronique politique : Louis Joubert.

Dans la Patrie suisse du 20 février, on trouve de nombreuses actualités : inauguration du pont de Corbières ; conférence de la Petite Entente à Montreux ; obsèques de M. Charmillot ; matches de football ; meeting de boxe à Genève. Un bel article de M. Sandoz sur la pisciculture et la pêche en Suisse, un autre de R. Gouzy sur l'alpinisme en hiver ; une étude historique de F. de Spengler, sur la conférence du désarmement ; un reportage sur le Préventorium de Serpiano formant le fond du numéro. Signalons encore une nouvelle inédite de l'écrivain genevois A. Frague, une causerie de N. Jeanmonod, les romans et les suppléments habituels.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

## +

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

### Madame Paul AEBY

sera célébré le vendredi, 4 mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Madame veuve Ida Chuard, à Cousset, et la famille de M. Pierre Chuard, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

## +

Madame Maurice Bise, à Fribourg ; M. et Mme Henri Bise, à Lausanne ; M. et Mme Jules Delamadeleine et leurs enfants, à Murist ; M. Ulysse Bise, à Paris ; les familles Alfred, Edouard et Eloi Henni, à Murist, Genève et Zurich ; Révérende Sœur Eléonore de la Croix, à Strasbourg ; M. l'abbé Elie Bise, révérend curé-doyen, à Vuisternens-en-Ogoz, et les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Maurice BISE chef caviste

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, décédé après une courte maladie, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église Saint-Pierre, vendredi 4 mars, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire, route de la Carrière, 4, à 8 h. 3/4.

Le présent avis tient lieu de faire part.

## +

### La maison Auguste Vicarino, vins

fait part du décès de

### Monsieur Maurice BISE

son dévoué contre-maître pendant 30 années

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, vendredi 4 mars, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire : route de la Carrière, 4, à 8 h. 3/4.

## EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous à

Pompes funèbres J. Roget, Payerne et Estavayer. Toutes fournitures et transports aux plus favorables conditions. Cercueils tous modèles, capitonnés, livrés franco domicile de 30.-, 50.-, 70.-, 90.-, 150.-, à 400 francs.

Grand choix COURONNES de 8 à 60 francs. Cerges, rubans, crêpes, insignes.

Corbillard-automobile pour vos transports.

J. ROGET — PAYERNE  
Place du Cerf, Maison Ginguin-Berger. Tél. 24. Et ESTAVAYER.

## PERDU Vente juridique

Samedi 27 février, sur la route de Fribourg à Belvaux, une bache pour cheval, avec nom du propriétaire en toutes lettres.

Prière d'aviser contre récompense Mme Vve ANGELOZ, Nierlet-les-Bois.

(2mes enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, au plus offrant, le vendredi 4 mars 1932, à 16 h. 3/4, au domicile de Adolphe Humbel, rue Grimoux, 15 :

1 lit complet, 1 commode, 1 divan, 1 canapé. 10930

Jeune garçon de 15 ans, de moyenne grandeur, terminant ses classes à Pâques, demande

</

# CAPITOLE

Aujourd'hui, à 8 h. 30  
un film entièrement parlé et chanté en allemand  
avec  
Marthy Eggerth — Maria Paudler  
Georg Alexander — Felix Bressart

## TRARA UM LIEBE

### OFFICIUM MAIORIS HEBDOMADAE

ET OCTAVAE PASCHAE  
— CUM CANTU —

Editio Typica Vaticana : 10 fr. 50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

On demande à emprunter

**70,000 fr.**

sur bonne hypothèque, garantie en 1<sup>er</sup> rang, au 4<sup>o</sup>. S'adresser, par écrit, s. chiffres, P 40277 F, à Publicitas, Fribourg.

## Couturière

apprentie est demandée. S'adresser sous chiffres P 10909 F, à Publicitas, Fribourg.

**B.P.S.**

OBLIGATIONS

4 1/4 %

Banque populaire suisse Fribourg

## ON DEMANDE Jeune fille

intelligente et de bonne santé, de 16 à 20 ans, pour aider au ménage et au jardin. Jolie vie de famille. Place pas pénible. S'adresser sous chiffres P 10918 F, à Publicitas, Fribourg.

## ON DEMANDE pour hôtel-pension une

**JEUNE FILLE** sachant faire la cuisine et une **FILLE DE CUISINE**. Entrée à convenir. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 1393 B.

## ON DEMANDE Jeune fille

honnête et travailleuse, pr s'occuper d'un ménage soigné de deux personnes et un enfant de 8 ans. S'adresser s. P 10906 F, à Publicitas, Fribourg.

## jeune fille

Famille distinguée, à Zurich, demande 10917

## jeune fille

pour apprendre les travaux du ménage et l'allemand. Petit argent de poche. **Bayer-Gallmann, Dufourstrasse, 44, Zurich.**

## 1 CAMION SAURER type 5 AD

5 tonnes, sur pneus 40x8 aux 4 roues, siège torpédo, plateforme fixe, pour cause d'achat d'un camion DIESEL.

## A VENDRE

bonnes conditions; sur demande, facilités de paiement. 30 On Offres s. chiffres C 82, à Publicitas, Fribourg.

## Vente juridique

(1<sup>re</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra le vendredi 4 mars 1932, à 14 h. 1/2, au domicile de Vincent Etschinger, à Chésopelloz : 1 char à pont, 1 char de marché, 1 bache-paille, 1 buttoir, 1 cylindre neuf, 1 voiture, 2 harnais, 2 colliers, 1 coupe-racines, 2 vaches, 6 génisses, 2 taureillons, 2000 kg. de paille, 1 vélo, 1 faucheuse, 1 rucher avec 3 colonies, 1 caisse à purin, 1 charnu, 1 jument alezane, 10,000 kg. de foin, 6000 kg. de regain. 10925

## Vente juridique

(1<sup>re</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra le 4 mars 1932, à 14 h. 1/2, au domicile de Fr. 2500.- en 2<sup>o</sup> rang sur un immeuble situé à la Grand-Rue. 10929

## Représentants

demandés pour visiter clientèle auto, avec produit économiseur d'essence. Commission 30 à 40 fr. par jour. 3853 L Offres à Fabrique de produits chimiques Meop, Route de Genève, Bel-Horizon, 7, Lausanne.

## LA BONNE LAMPE SUISSE



## E. F. F.

EST CONFORME AUX CONDITIONS

PRIX :  
CLAIRE OU OPALE  
20 W = Fr. 1.20  
40 W = > 1.20  
60 W = > 1.40  
75 W = > 1.75  
100 W = > 2.30

AVEC TIGE AUGMENTATION 5 CT.

## EICHENBERGER, frères S. A.

PLACE DE LA GARE 25-4 FRIBOURG

## ON DEMANDE un jeune homme

de 16 à 20 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. Gages selon entente. S'adresser à la Caisse de prêts de Schmitzen (Fribourg). 10915

## Vente juridique

(2<sup>es</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, au plus offrant, le vendredi 4 mars 1932, à 14 h. 1/2, à son bureau : 12 flacons Eau de Cologne, 12 peignes, brosse à dents, pinces à barbe. 10923

## 1 mobilier

**390 fr.**

1 grand lit 2 places, en noyer massif, avec literie soignée (damassée), 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis, 1 divan, chaises, 1 table de cuisine et tabourets. Emb. expéd. franco. 3858 L R. Fessler, av. France, 5, Lausanne. Téléph. 31.781. (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

## Vente juridique

(2<sup>es</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra le vendredi 4 mars, à 14 h. 1/2, à son bureau, au plus offrant : 1 montre-bracelet pour homme. 10920

# MERCURE

la maison des bons cafés

## BAISSE DE PRIX

sur le café et le thé dès le 1<sup>er</sup> mars

Voir le prospectus

## Grandes enchères de bétail

Pour cause de fin de bail, le soussigné exposera en vente, aux enchères publiques, le jeudi, 3 mars prochain, devant son domicile, à la Gite rière Châtel-Saint-Denis et Remaufens, dès 13 heures, son bétail, comprenant : 15 vaches fraîches vèlées ou reportantes, faisant partie du contrôle laitier et du syndicat pie-rouge de Châtel. Bétail de montagne et de tout premier choix. 13-35 Long terme de paiement. L'exposant : Louis Genoud de la Gite.

## Fromager

sachant travailler seul, bon saleur et connaissant porcherie, est demandé pour mi-mars. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10899 F.



EN VENTE PARTOUT GROS : F. UHLMANN EYRAUD, S.A. GENÈVE. Le Sachet : 040 F.

# Meubles

Après inventaire, et pour faire place aux nouveaux modèles, je vends, à prix très avantageux, quantité de meubles, tels que :

lit fer avec literie, **Fr. 110.-**

lit bois avec literie, **Fr. 145.-**

tables de nuit, **Fr. 12.- 15.- 18.-**

Salles à manger, composées de 1 buffet, 1 table à rallonges, 6 chaises, tout bois dur

**Fr. 400.- 450.- 495.- 550.-**

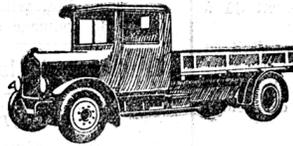
Fabrique de meubles

**P. LEIBZIG** Grand'places, 26, Fribourg

## AU CINÉMA ROYAL

# LE CORDON BLEU

D'après l'étourdissante comédie de TRISTAN BERNARD



## Transports économiques par camion BERNA

robuste et résistant, pont arrière à cardan RITZEL. Vitesse moyenne élevée, avec sécurité absolue assurée par les puissants freins moteur et hydrauliques sur 4 roues. Modèles de carrosseries appropriées à toutes les branches de transport et perfectionnées après une expérience de nombreuses années.

Fabrique d'Automobiles BERNA S.A. Olten

## ATTENTION

Atelier de réparation, transformation de tous les vêtements de dames et d'enfants, habits d'hommes et de garçons. Ouvrages de dames. Raccourcissage de linge. Prix modérés. Arrangements par quantité. **Magasin Art et Travail, 17, rue de Lausanne, Fribourg.**

## Chez nous un mobilier bien fabriqué et de bon goût

coûte très bon marché — par exemple, vous avez : un grand lit de milieu, avec L'INTÉRIEUR, table de nuit, toilette et glace, armoire 2 portes, table, chaises, sellette, descente de lit, couvre-lit, DRAPS DE LIT, toile cirée, linoléum, pour 9-4 **Fr. 330.- et Fr. 390.-**

Venez, regardez, achetez. **Maison Vve Ant. COMTE — FRIBOURG —**

## RHUMATISMES

L'ANTALGINE contre toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. La boîte de 90 comprimés Fr. 4.- La boîte de 180 comprimés > 7.50 contre remboursement. 516-3 Pharm. de l'Abbatiale, PAYERNE. Brochure gratis sur demande.

## Vente juridique

Judi, 3 mars 1932, dès 13 h. 1/2, devant le moulin Clément, à Estavayer-le-Gibloux, l'office vendra au plus offrant et au comptant 1000 kg. de maïs en grains, 450 kg. de tourteaux, 150 kg. de maïs moulu, 40 kg. de flocons d'avoine, 70 kg. de tourteaux de lin, etc. 10824 Office des faillites de la Sarine.



DANS NOTRE EXPOSITION FORT AGRANDIE, VOUS TROUVEREZ SÛREMENT CE QUE VOUS CHERCHEZ

**100 VÉLOS NEUFS** TOUS LES MODELES EN STOCK AUX PRIX TRÈS BAS BIEN CONNUS

**EICHENBERGER, frères S. A.** PLACE DE LA GARE 25-5 FRIBOURG

Plaques de St-Christophe Librairies catholiques 130, Place Saint-Nicolas, et Pérolles, 38, Fribourg

## A LOUER

très BEL appartement neuf, dans la maison du magasin Kurth, rue de Lausanne, tout confort, 5 pièces, dont une spacieuse et indépendante pr bureau, etc., balcon, sortie sur la place du Collège, chambre de bonne à l'étage, grande cuisine avec office, cave et garage, buanderie moderne avec essoreuse et grand séchoir. Prix : 200 fr. par mois. 10217 P. S'adr. : Grande pharmacie centrale, Bourgknecht et Gottrau.

## Vente juridique

(2<sup>es</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, au plus offrant, le vendredi 4 mars 1932, à 14 h. aux Entrepôts Späth & Deschenaux, à Beaufgard, 1 machine à imprimer.

## Potages



Pois au naturel  
Pois au lard  
Pois au jambon  
Pois au riz  
Pois au sagou  
Asperges  
Bernois (dignes à la crème)  
Blé vert  
Céleri  
Champignons  
Chasseur  
Choux-fleurs  
Crème de gruau d'avoine  
Fleur de neige  
Grita  
Lucernois  
Madeleine  
Ménagère  
Orge  
Oxtail  
Parmentier  
Reine  
Riz-Julienne  
Schaffhousis  
Taploca-Julienne  
Tessinois  
Vaudois  
Volaille  
Pâtes :  
Etoiles  
Grains de Melons  
Pâtes Mignonnettes  
Petites Pâtes (Riebeli)  
Ptes. Pâtes aux tomates  
Vermicelles

Prix de vente 40 ct. la saucisse.



Profitez de notre grande série la paire à Fr. **9.80**

# KURTH, Fribourg

## Fatigué? Nerveux?

« Eau de Cologne Rumpf » vous soulage, vous rafraîchit, vous croyez sortir d'un bain dans la rivière. Flacons de Fr. 2.50 et Fr. 3.50. Pharmacie - Droguerie G. Lapp, Place Saint-Nicolas. 133

## Vente juridique

(1<sup>re</sup> enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra le vendredi 4 mars 1932, à 15 h. 1/2, au domicile de Christian Haas, rue des Forgerons, 186 : 3 grands roureaux de câble acier, et 2 échafaudages en fer, montés sur chaîne. 10931

## Domestique

de campagne demandée place pour tout de suite. S'adresser à Casimir Vesin, à Cormondens.

## Vente immobilière

Monsieur Joseph Demierre expose en vente de gré à gré la forge de la Belle-Croix, à Romont, comprenant appartement de quatre pièces et atelier avec outillage. Excellente situation à l'entrée de la ville et dans centre agricole important. 10794 F Faire offres et demander tous renseignements à l'étude du notaire Louis Savoy, à Romont.

## Location de terrains

A louer à distraire, 10 poses de bons terrains, aux environs immédiats de Fribourg. S'adresser à MM. Week, Aebly et Cie, banquiers, à Fribourg. 10908 F

## Vente juridique d'une automobile

Judi, 3 mars 1932, à 16 heures, devant le domicile de Marchon Honoré, mécanicien, à Vuisternens-en-Ogoz, l'office vendra au plus offrant et au comptant une automobile « Overland », appartenant à Paul Clément, meunier, à Estavayer-le-Gibloux. Office des faillites de la Sarine.



# Georges Schaeffer

Criblet, 13-15 — FRIBOURG

Bureau 6.55  
Téléphone : Appart: 6.85

**CHAUFFAGES CENTRAUX — INSTALLATIONS SANITAIRES — BAINS, BUANDERIES, EAU COURANTE CHAUDE & FROIDE POUR HOTELS, INSTITUTS, etc., SÉCHOIRS, LAITIERES & FROMAGERIES A VAPEUR, VENTILATIONS, BRULEURS A MAZOUT**

Maison établie sur la place depuis plus de 20 ans et ayant exécuté dans le canton les installations de chauffages centraux les plus importantes.

Demandez devis et projets, sans engagement ni frais. Meilleures références à disposition. 70-2